

# LE | CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

QUOI FAIRE  
CET HIVER!

PAGES  
11-22

# 763 337\$

## MONTANT RECORD POUR LE 29<sup>E</sup> TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE

À lire en page 2

Budget La Sarre 2026 :  
hausse de taxes de 5,9 %  
page 9

La réalité des étudiants  
internationaux en région  
page 24

28 janvier 2026 • Volume 35 N° 04 • GRATUIT

ROYAL LEPAGE

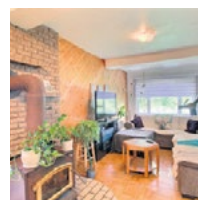
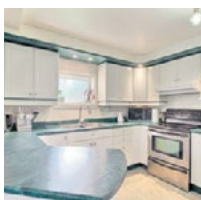
LIMOGES & ASSOC.

Agence immobilière  
Franchisée indépendante et autonome

60<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE



344 rue de l'Église, Rouyn-Noranda



Propriété de 3 chambres, grande cuisine avec salle à dîner, salon et un beau solarium. Terrain de 160 000 pieds carrés avec garage et un grand bâtiment (ancienne boucherie).



Jean Limoges FRI, DA  
Courtier immobilier agréé  
819 763-7043

# Un Téléthon tout en émotions

Le 29<sup>e</sup> Téléthon de La Ressource d'aide pour personnes handicapées s'est terminé sur le coup de 22 h le dimanche 25 janvier en fracassant à nouveau son objectif de 500 000 \$.

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Présenté en direct du Théâtre du cuivre à Rouyn-Noranda sur les ondes de Noovo Abitibi-Témiscamingue, le Téléthon de La Ressource a débuté à 16 h sur la traditionnelle chanson thème *Le cœur léger je donne*. La population s'est, une fois de plus, montrée très généreuse envers l'événement qui est maintenant devenu un incontournable dans la collectivité. Les artistes se sont succédé sur scène avec en tête d'affiche Yves Lambert, ex-chanteur de la Bottine souriante, qui a littéralement mis le feu dans la place. Notons la présence de Loïc Trépanier qui a marqué la dernière mouture de Star Académie (2025) et Katy Vachon qui, de son côté, a fièrement représenté la région à La Voix (2024).

## Un président d'honneur ému

Quelques minutes avant d'afficher le chiffrier final, le président d'honneur Éric Beaupré de l'entreprise Technosub est venu remettre un chèque de 200 000 \$. Il se disait ému de voir autant de générosité. Il connaissait le Téléthon de l'extérieur, mais il avouait avoir découvert une machine rodée au quart de tour. Il n'avait que de bons mots pour toute l'organisation. Il a salué Rémy Mailloux et lui a souhaité de prendre une belle retraite bien méritée et de prendre soin de lui.



L'animatrice Vanessa Limages a sursauté de joie lorsque le président d'honneur de ce 29<sup>e</sup> Téléthon, Éric Beaupré, a dévoilé sa cueillette de dons. Il a remis un chèque de 200 000 \$.

Photo Gracieuseté

## Montant record

Le Téléthon s'est terminé dans l'euphorie sur le coup de 22 h alors que le chiffrier final a affiché un impressionnant montant de 763 337 \$. Un nouveau record pour l'événement

puisqu'en 2025 le montant final s'élevait à 760 178 \$. Cet argent servira, entre autres, à répondre aux 2 000 demandes que reçoit annuellement La Ressource d'aide pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec.

# Bientôt un nouveau directeur à la tête de La Ressource pour personnes handicapées

Comme annoncé dimanche dernier lors de la 29<sup>e</sup> édition du Téléthon régional avec l'animatrice Isabelle Harvey sur la scène du Théâtre du cuivre, Rémy Mailloux confirme qu'il quitte son poste de directeur général de La Ressource pour personnes handicapées dans les prochains mois.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

M. Mailloux, qui vient de vivre son dernier Téléthon à titre de directeur de La Ressource pour personnes handicapées, ne cache pas sa satisfaction. « Pour moi, c'est avec un sentiment de bonne conduite et je suis vraiment fier de ce que La Ressource accomplit jusqu'à présent. Je suis vraiment fier également des gens de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. »

« Lorsque l'équipe organise le Téléthon, c'est un peu comme si nous repartions en campagne électorale chaque année. Pour répondre à la hauteur de nos dépenses et tenir compte de l'année difficile que nous venons de traverser, nous avons fait en sorte que les contributions de la population soient redistribuées de manière équitable dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Je suis satisfait du travail accompli et j'y vois une forme de continuité. Grâce aux fonds recueillis pour cette 29<sup>e</sup> édition, qui dépassent largement notre objectif de départ, nous serons en mesure de répondre davantage aux sollicitations de nos membres et d'apporter une aide plus large. »

Rémy Mailloux a toujours été un porteur de la cause des personnes handicapées de la région. Il a d'abord travaillé comme administrateur au sein de l'association régionale de la paralysie cérébrale en 1986. Il a accédé plus tard au conseil exécutif provincial de l'Association de la paralysie, plus précisément en 1989. Et, depuis près de 40 ans, il

s'est toujours impliqué dans le milieu pour fournir des ressources aux personnes handicapées de la région.

En 2019, Rémy Mailloux avait reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec à l'hôtel de ville de Rouyn-Noranda où il avait également signé le livre d'or.

Bien qu'il quitte bientôt ses fonctions à la direction générale de La Ressource pour personnes handicapées après plus de 30 ans de service, M. Mailloux continuera d'agir à titre de conseiller stratégique et mentor, assurant une transmission d'expertise précieuse et un appui à la relève. « Ça brasse tellement au Québec, rien n'est acquis pour personne ni pour les services des personnes handicapées. »

Malgré une certaine détérioration au niveau des programmes à l'égard des personnes handicapées au Québec, M. Mailloux veut rassurer l'ensemble des membres de La Ressource, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs que rien ne change à la mission et les services de l'organisme. « Ce qu'il faut comprendre c'est que l'organisme rentre dans une nouvelle phase de développement », déclare-t-il.

Selon M. Mailloux, il reste beaucoup à accomplir pour faire avancer cette cause. En dressant le bilan de son engagement, il insiste pour dire que les progrès réalisés n'auraient pas été possibles sans la « détermination de bien aider les personnes handicapées ».

Dans les prochaines semaines, La Ressource lancera officiellement son processus de recrutement pour le poste de directeur général.

M. Mailloux informe que l'organisme bénéficie de l'appui bénévole de l'équipe LEBLEU Communication Humaine, chargée de structurer l'appel de candidatures et d'assurer la sélection des postulants. « Cela fait plusieurs mois que nous collaborons avec LEBLEU Communication Humaine afin de préparer des annonces claires et efficaces, et de mobiliser le plus grand nombre de personnes possible », souligne-t-il.

Fondateur et directeur général de La Ressource pour personnes handicapées, Rémy Mailloux souhaite déjà à son successeur qu'il y ait une approche très humaine et compréhensive des limitations des personnes handicapées.



Rémy Mailloux continuera d'agir à titre de conseiller stratégique après son départ à la direction de La Ressource.

Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

# Une immersion dans la nature à travers une exposition

**Jusqu'au 26 février 2026, l'exposition Racines & Fissures de l'artiste Jenny McMaster a lieu à la Maison de la culture de La Sarre. Invitant les visiteurs à réfléchir à l'impact de la nature sur le bien-être psychologique des interactions avec la forêt, la terre et les champignons, l'exposition présente l'utilisation de papier fait à la main, de feutrage de lin et de soie et de fil de fer.**

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

L'idée derrière le concept de l'exposition est d'explorer le papier comme matière « sans un espace neutre ». « C'est un médium avec lequel je peux faire des choses. Alors, ce n'est pas un espace neutre comme la terre, la forêt ou les champs, où il y a déjà des choses, dont le papier. Le papier a une histoire, est déjà composé de matériaux venant de la

dans un seul organisme en même temps. Le plus grand organisme du monde, selon [les chercheurs], ressemble à un réseau de mycélium qui se trouve quelque part sur une montagne et qui fait environ cinq hectares, ou quelque chose comme ça. »



Une oeuvre de Jenny McMaster

Photo gracieuSeté - Jean Caron



Jenny McMaster

Photo gracieuSeté - Jean Caron

Une nuance qu'elle apporte à ce sujet est l'impossibilité de séparer ces organismes vivants sans détruire leur moyen de survie. « L'entremêlement de différentes espèces, avec les arbres et les champignons, c'est aussi le fait qu'on ne peut les séparer les uns des autres. La collaboration est nécessaire pour eux, pour vivre. C'est ce que je considère être le plus intéressant. [...] Et il y a toutes les choses qui se produisent sous la terre qu'on ne voit pas. »

### Un mélange de techniques

Jenny McMaster explique que des œuvres en papier en deux dimensions sont accrochées au mur et que d'autres, des objets en feutrine et des câbles entre autres, forment une grande installation en elle-même. « Il y a plusieurs pièces qui sont regroupées ensemble, ce qui en fait une installation. C'est entremêlé du papier sur le mur, et de sculptures de feutre. [...] J'ai construit les racines avec le fil de fer et le feutre de lin et de soie, et des câbles pour le son. »

Terre », explique Jenny McMaster, artiste en provenance de Gatineau-Ottawa. « Ce n'est généralement pas composé d'animaux, mais c'est composé de plantes. »

Avec son exposition Racines & Fissures, Jenny McMaster souhaite amorcer des réflexions chez les personnes qui la visiteront. « J'aimerais créer une amorce d'expérience et amener les gens à penser différemment à propos du vivant. Par exemple, s'ils prennent une marche dans les bois, ils vont penser différemment à propos des arbres, des champignons et des plantes et de l'environnement... mais aussi penser différemment à propos d'eux-mêmes, comment on est interconnecté avec les choses. C'est important au niveau de l'environnement, je pense que c'est aussi important au niveau psychologique. C'est important d'en être conscient parce que ça aide à se sentir moins seul. Comme un sentiment d'être immergé dans la nature durant une exposition. »

Elle s'inspire de recherches récentes sur la communication entre les arbres et les champignons. « Des recherches récentes ont montré que différentes espèces de champignons ont quelque chose comme cinquante signaux de vocabulaire. C'est fascinant. Ils ont leur propre intelligence, qu'on ne fait que découvrir maintenant. Je pense aussi que c'est vraiment intéressant de voir une série de champignons pousser du sol, tout en partageant leur système racinaire. Ce sont à la fois de nombreux organismes

**Consummat+**  
Le service et la qualité avant tout !

DISPONIBLE EN MAGASIN!

**TIDE PODS Capsules de détergent à lessive, 152 capsules**

2/65<sup>99</sup>\$  
OU  
36<sup>99</sup>\$<sup>hste</sup>

**CAPSULES POUR LAVE-VAISSELLE**  
Tout en 1, 36 unités

2 sacs / **15<sup>99</sup>\$**

**HEINZ JUS DE TOMATES**  
1,36 Lt

**1<sup>99</sup>\$ ch.**

**SIDEKICKS KNORR**  
Assortis

3 sachets pour **5,50\$**

**JIF BEURRE D'ARACHIDE**  
Croquant  
1 kg

**5\$ ch.**

**330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008** Propriétaire : Manon Lacasse | **Ouvert :** Lun. au ven. - 8h à 20h • Sam. - 8h à 18h • Dim. - Fermé

Mercredi 28 janvier 2026 | 3

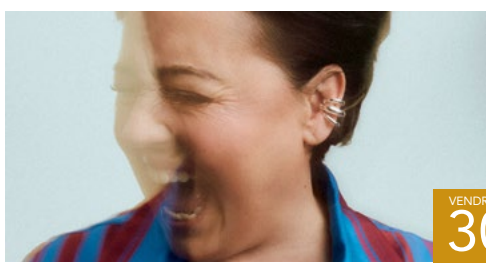
**t**  
Théâtre  
du cuivre

**Billetterie** : du mardi au vendredi de **12 h 30 à 17 h**  
**819 797-7133** ou au **theatreducuire.ca**

**CHANGEMENT D'HORAIRE À LA BILLETTERIE**

La billetterie du Théâtre du cuivre sera définitivement **fermée les lundis**. Nos nouvelles heures d'ouverture sont du mardi au vendredi de 12 h 30 à 17 h. Les lundis où il y aura une projection du **Ciné-Qualité**, la billetterie ouvrira à 17 h. Petit rappel : l'achat de billets en ligne est possible en tout temps.

**CETTE SEMAINE**



**ARIANE MOFFATT**

Airs de jeux

Promo Janvier en folie, informez-vous!

VENDREDI  
**30**  
JANVIER  
20 H 00



**JIREH GOSPEL CHOIR**

Promo Janvier en folie, informez-vous!

SAMEDI  
**31**  
JANVIER  
20 H 00

**CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'A-T**

# Gilles Chapadeau aux commandes

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 janvier 2026, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) a nommé ses officiers pour les deux prochaines années. Gilles Chapadeau, maire et préfet de Rouyn-Noranda, a été élu président.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecityoyen.com

Gilles Chapadeau a accepté la présidence de la CPAT, soulignant que le territoire de Rouyn-Noranda assume désormais le *leadership* régional. « C'est avec fierté que j'accepte la présidence de la CPAT », a-t-il déclaré. Cette nouvelle fonction s'ajoute à ses responsabilités de maire et préfet, et il entend porter la voix de l'Abitibi-Témiscamingue « encore plus haut », tout en poursuivant le travail des prédécesseurs.



De gauche à droite : Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, Nathalie-Ann Pelchat, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or, Gilles Chapadeau, préfet de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda, Martin Lefebvre, préfet de la MRC de Témiscamingue, Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi

Photo: gracieuSeté

La nomination des officiers au sein de la CPAT se fait par rotation entre les cinq territoires de MRC, selon l'ordre établi : Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Vallée-de-l'Or, pour des mandats de deux ans.

Pour 2026, la priorité de la CPAT est d'assurer plus d'équité pour l'Abitibi-Témiscamingue. Notons que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui comptent 148 500 habitants et se composent de 63 municipalités.

M. Chapadeau a aussi salué le travail du président sortant, Jaclin Bégin, qu'il a décrit comme un atout majeur grâce à sa connaissance du milieu municipal et des mécanismes gouvernementaux. « Je souligne notamment l'excellent travail de notre président sortant, Jaclin, qui a fait avancer des dossiers importants, toujours avec beaucoup de diplomatie. Sa profonde connaissance du milieu municipal, mais aussi des mécanismes gouvernementaux, ainsi que son attachement régional et son grand sens du devoir ont été sans contredit des atouts formidables pour la CPAT. »

Dans un message de clôture, M. Bégin a affirmé que ses deux années à la présidence ont été marquées par la collaboration et le service régional, et qu'il demeure mobilisé aux côtés de la nouvelle direction.

Depuis 2015, l'organisme se positionne comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial.

**ENCORE QUELQUES JOURS POUR PROFITER DE LA PROMOTION  
JANVIER EN FOLIE, INFORMMEZ-VOUS!**

**JANVIER EN FOLIE**  
**15 SPECTACLES À 25% DE RABAIS**  
DU VENDREDI 16 JANVIER 12 H 30  
AU VENDREDI 30 JANVIER 17 H  
Billetterie : du mardi au vendredi de 12 h 30 à 17 h  
819 797-7133 ou en ligne au **theatreducuire.ca**

**CINÉ-QUALITÉ**



**OÙ VONT LES ÂMES**

Un film de Brigitte Poupart

Canada (Québec). 2025. 121 min. (13+)

Avec Monia Chokri, Sara Montpetit, Julianne Côté, Sylvie Testud. Anna a dix-huit ans, elle demande l'aide médicale à mourir. La date qu'elle s'impose ne lui donne que quinze jours pour accomplir son souhait de revoir ses demi-sœurs avant de s'éteindre. Séparées par des événements liés à leur père commun, Eve et Eléonore se voient forcées de renouer avec Anna qui leur a mis une pression publique déjouant leur anonymat.

DIMANCHE  
**1<sup>ER</sup>**  
FÉVRIER  
13 H 00

LUNDI  
**2**  
FÉVRIER  
19 H 00

« Malgré la mort qui plane, le désarroi d'une famille brisée et le souvenir d'un père manipulateur, OÙ VONT LES ÂMES s'avère une vibrante célébration de la vie, une ode à la résilience, une invitation à la réconciliation, voire au pardon. » (Manon Dumais, La Presse)

Entrée : 7,50 \$ (adulte) - 6 \$ (étudiant et +65 ans)  
(taxes et frais inclus)

Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec  
Québec TELEFILM CANADA ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC



# Une Nuit de la lecture estivale cet hiver



Photo: gracielussete

À la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda, la Nuit de la lecture du 24 janvier 2026 a été sous la thématique *On fait fondre l'hiver!* Dans le but de réunir la population autour d'un événement ludique célébrant la lecture, l'ambiance a été celle d'un party de voisins, dans la cour arrière.

Joanie Dion | [jdion@journallecitoyen.com](mailto:jdion@journallecitoyen.com)

La Nuit de la lecture, « c'est un mouvement qui a commencé en France il y a quelques années. Je pense qu'eux en sont à leur 33<sup>e</sup> édition. Au Québec, nous en sommes à la 11<sup>e</sup>. Dans le fond, c'est de mettre en lumière la lecture dans le plaisir », raconte Fanny Hurtubise, agente à l'animation et de projets culturels pour la Ville de Rouyn-Noranda. À l'échelle nationale, des activités sur le web sont présentées au [www.nuitlecture.ca](http://www.nuitlecture.ca) pour lesquelles il faut s'inscrire. À l'échelle régionale, « les lieux publics, on est invités à faire des activités pour promouvoir le plaisir de lire. »

L'idée derrière la thématique de cette année était « d'aller à l'opposé de ce qu'on vit en ce moment avec le froid ». Plus encore, ce n'est pas qu'une idée d'ambiance qui était lancée, mais également une invitation à la population d'arriver avec sa glacière pour jouer à la pétanque, aux poches, au hockey sur air, etc. « En janvier, les gens sortent moins, on sent qu'il y a un ralentissement en culture, les gens restent à la maison parce qu'il fait froid. Avec la médiatrice culturelle qui travaille avec moi, on s'est gâtées en se demandant ce qui nous ferait du bien à ce temps-ci de l'année et [on a pensé] au party de cour arrière », confie-t-elle.

## Des activités pour tous les âges

Pour les adultes, « on a eu la chance d'avoir Phoenix Mockingbird, qui est une *drag queen*. C'est elle qu'on a mise à l'honneur, en se disant qu'elle allait mettre en lumière des parcelles de textes, des extraits, tout en étant

ludique. Peut-être que ça va juste rappeler aux gens qu'il y a de très beaux textes québécois, autant en chanson qu'en livre. [...] L'amener de façon ludique, ça rend [la lecture] accessible un peu plus à tout le monde. Souvent, on va se sentir comme un imposteur d'ouvrir un livre, mais la littérature peut se cacher dans plein d'autres choses aussi », déclare Mme Hurtubise.

Pour les enfants, « on projette [le texte et les images] sur un drap blanc à la bonne franquette... Il y a tellement d'illustrateurs qui font du travail incroyable. Là, on va projeter le travail de ces gens-là et on va mettre en lumière après ça le texte. »

L'objectif de la soirée? Que les gens se souviennent du « plaisir de lire en groupe. [...] Le constat qu'on fait est que si le parent vient allumé et qu'il en a envie, l'enfant embarque automatiquement dans le bateau.

## FAIS PAS L'AUTRUCHE

# Une nouvelle initiative dans les centres de services scolaires de la région

Dans le cadre de la campagne régionale de sécurité *Fais pas l'autruche*, les centres de services scolaires de la région lancent une nouvelle initiative pour encourager et souligner les comportements sécuritaires des élèves à bord des autobus scolaires.

Journaliste | [journaliste@journallecitoyen.com](mailto:journaliste@journallecitoyen.com)

Cette démarche régionale mise sur la valorisation des bons comportements afin de créer un climat plus calme, respectueux et sécuritaire pendant le transport. La campagne prévoit notamment la diffusion de slogans et de publicités visant à encourager les élèves à adopter des comportements exemplaires. Chaque semaine, les chauffeurs d'autobus remettront d'ailleurs des autocollants aux élèves qui se démarquent par leur attitude.

Des affiches seront également installées dans les autobus et dans les écoles afin de rappeler les cinq règles de sécurité à bord : respecter le conducteur et les autres élèves; rester assis en tout temps; être calme et parler doucement; garder ses objets dans son sac ou sa boîte à lunch; collaborer et respecter les consignes.

Par cette initiative, les centres de services scolaires et les transporteurs scolaires réaffirment leur engagement à offrir un transport sécuritaire, bienveillant et propice à l'adoption de bonnes habitudes.



Les centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue misent sur la prévention et les bons comportements.

Photo: gracielussete

FONDERIE HORNE

# La course contre la montre de François Legault

Dans une publication conjointe, la CSN et les Métallos (FTQ) jugent essentiel que François Legault, premier ministre du Québec et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, conclue l'entente avec la Fonderie Horne de Glencore à Rouyn-Noranda avant de quitter ses fonctions.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

L'incertitude entourant l'avenir de la filière du cuivre s'accroît alors que la procédure de fermeture est toujours fixée au 31 janvier prochain. Cette situation fragilise la sécurité d'emploi et complique le respect des exigences imposées aux installations concernées.

Le Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda-CSN et la section locale 6887 des Métallos à l'affinerie CCR de Montréal-Est soulignent que cette incertitude entraîne des répercussions importantes sur la santé psychologique des travailleuses et travailleurs des deux usines, selon un communiqué conjoint.

« Nos membres vivent avec une pression constante depuis 2018, et même depuis plus longtemps encore. Lorsque surviennent des événements hors de notre contrôle, comme l'annonce du premier ministre cette semaine, cela peut amplifier le stress, l'inquiétude et le sentiment d'insécurité face à l'avenir », affirment le président du Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda-CSN, Shawn Smith, ainsi que celui de la section locale 6887 des Métallos à l'affinerie CCR de Montréal-Est, Stéphane Côté.

La présidente de la CSN, Caroline Senneville, estime pour sa part que François Legault doit conclure une entente jugée acceptable avec Glencore avant de quitter ses fonctions. À défaut, un éventuel changement de gouvernement à l'automne pourrait entraîner des délais supplémentaires dans le dossier, prévient-elle. Sinon, le possible changement de gouvernement en octobre va faire perdre beaucoup de temps.

À cette pression s'ajoutent les discussions entourant un possible rachat de Glencore par Rio Tinto, qui alimentent davantage l'incertitude quant à l'avenir de la Fonderie Horne. En cas de fusion, les décisions pourraient être prises à l'échelle mondiale, ce qui rend urgent



Photo: gracieuseté

le règlement du dossier afin que les intérêts du Québec et du Canada soient pris en compte, soutiennent la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) et les Métallos.

Dans un contexte de transition énergétique, le cuivre demeure une ressource stratégique. Des projets majeurs, comme l'expansion du réseau d'Hydro-Québec, nécessitent d'importantes quantités de ce métal.

« Le cuivre est essentiel à la transition énergétique, puisqu'il entre dans la fabrication de tous les appareils électriques et électroniques, ainsi que des lignes de transport d'électricité. Il est possible d'en produire selon des normes environnementales comparables à celles du reste du Canada ou de l'Europe. Il ne s'agit pas de donner une passe gratuite à Glencore, mais d'être réaliste quant aux objectifs », affirme Kevin Gagnon, président de la FIM-CSN.

Alors que les échéances approchent et que les discussions se poursuivent, l'avenir de la Fonderie Horne demeure incertain. Les prochaines décisions du gouvernement et de l'entreprise seront déterminantes.



Votre enfant aura 4 ou 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026?

INSCRIPTION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

La période d'inscription à l'éducation préscolaire se déroule du **26 au 30 janvier 2026**.

Les détails et l'**horaire** (selon votre quartier), sont disponibles sur notre site Web : [cssrn.gouv.qc.ca](http://cssrn.gouv.qc.ca)



Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda Québec

#créonslavenir de nos tout-petits!

POUR D'AUTRES NOUVELLES

[WWW.JOURNALLECITOYEN.COM](http://WWW.JOURNALLECITOYEN.COM)



LE CITOYEN

## ROUYN-NORANDA DANS LES ANNÉES 1970

# Une période de changements difficiles

Mia Gaouette | étudiante au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

En Abitibi-Témiscamingue, au début des années 1950, près de 20 % de la main-d'œuvre est employée dans le secteur minier. Malgré cette présence importante, peu d'entreprises investissent réellement dans la recherche et l'exploration de nouveaux gisements, ce qui finira par créer diverses difficultés dans les décennies suivantes. La Société québécoise d'exploration minière (Soquem), fondée en 1965, est la seule organisation à maintenir un

Photo gracieuseté : Mines — Pollution, 1970-1979, BANQ à Rouyn-Noranda, Fonds François Ruph.



L'ampleur de cette pollution peut être mise en évidence par une image représentant un site contaminé à Rouyn-Noranda à la suite des activités de la mine.

programme d'exploration pendant un certain temps. Entre 1960 et 1980, la production connaît une chute marquée. En effet, le secteur minier fait face à un déclin lorsque l'avantage concurrentiel du Québec sur les autres provinces diminue. Dans ce contexte, les années 1970 s'avèrent particulièrement difficiles à Rouyn-Noranda.

### La mine Noranda et ses problématiques

L'industrie minière a toujours été importante à Rouyn-Noranda, surtout grâce à la compagnie Noranda Mines, une multinationale. Cependant, le secteur minier comporte de nombreux risques puisqu'il est basé sur l'exploitation d'une ressource non renouvelable. Sachant que la longévité de la mine Horne n'était pas infinie, William Guy Brissenden, le président de la compagnie, affirmait en avril 1971 que d'énormes sommes d'argent ont été engagées afin d'allonger son temps d'activités. Environ 30 M\$ auraient d'ailleurs été investis.

En 1975, seulement le tiers des minerais acheminés à l'usine provient du Québec, ce qui représente environ 300 000 tonnes. La majorité des volumes traités provient plutôt d'autres territoires, notamment de l'Ontario et de diverses régions situées à l'extérieur de la province. Étant donné la diminution de l'activité minière, le développement économique de Rouyn-Noranda finit par dépendre des expéditions de cuivre provenant de la division Horne. Par conséquent, cette période de difficultés croissantes, liées à l'essoufflement de l'activité minière, mène ultimement à la fermeture de la mine en 1976. En effet, tandis qu'une baisse importante des profits de la Noranda survient en 1975, en raison de la hausse de 95 % des taxes imposées par le gouvernement afin de freiner l'inflation, le gisement de la mine Noranda, moteur de son activité économique, est finalement

épuisé. En 1976, Noranda Mines annonce donc la fin de ses activités d'extraction, entraînant une réaction en cascade, d'ordre social, économique ou politique pour les années à venir.

### Les conséquences de la fermeture de la mine

La fermeture de la mine entraîne une rupture brutale. De nombreux employés se retrouvent soudainement sans travail. Une forme d'assistance gouvernementale, l'assurance-chômage, est alors instaurée pour soutenir les travailleurs licenciés, mais plusieurs d'entre eux demeurent réticents à y recourir, n'ayant jamais utilisé ce type de service auparavant. Aussi, une partie de la population quitte la région en raison du manque d'emplois et de motifs familiaux, alors que les jeunes, quant à eux, migrent pour poursuivre leurs études. Les plus âgés partent plutôt après avoir touché leur pension de retraite.

La fermeture de la mine ravive également les débats entourant l'impact environnemental de ses activités. De multiples contestations émergent alors, alimentées par les données alarmantes sur les émissions atmosphériques. On estime notamment que plus de 775 000 tonnes d'anhydride sulfureux sont rejetées chaque année en 1980, un volume équivalant à celui de l'industrie la plus polluante de toute la province. Ce volume considérable de rejets atmosphérique permet de supposer qu'une décennie plus tôt, la pollution industrielle était encore plus marquée.

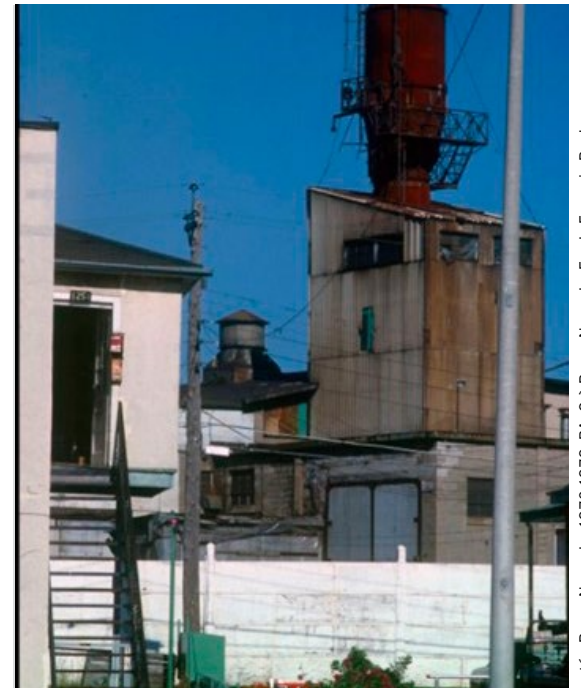
### L'élection du Parti québécois

Dans les années 1970, il n'y a pas seulement que des problèmes économiques, plusieurs ébranlements politiques et démographiques font aussi leur apparition, ce qui accentue, aux yeux de certains, les difficultés déjà présentes à cette époque. Après que le gouvernement Bourassa déclenche les élections en 1976, le Parti québécois (PQ) est élu, de manière surprenante, avec 41 % des voix. Plusieurs intentions du PQ touchent directement la question linguistique. Le parti affirme que le français doit être la langue utilisée en milieu de travail. Une telle orientation implique que les personnes qui ne maîtrisent pas le français devront modifier leurs habitudes.

Pour de nombreux immigrants, ayant une langue maternelle différente et apprenant le français progressivement, cette mesure représente un défi particulier. Bob Martino, un fils d'Italien implanté à Rouyn-Noranda, affirme que « la politique provinciale faisait peur ». De son côté, Patricia Chomiak, mère de famille d'origine ukrainienne, explique que « quand ils ont décidé que le français devenait important au Québec, [les immigrants] se sentaient délaissés ». Elle ajoute « qu'il y en a qui ont eu assez peur quand le français a commencé à prendre de l'ampleur qu'ils ont démenagé leur compte de banque à Kirkland Lake ». Elle précise « qu'ils voyageaient par autobus pour aller chercher de l'argent ou pour déposer de l'argent. Cela a aidé pour bien des décisions de partir ». En outre, l'accès à l'école anglaise est restreint de plus en plus; les personnes désirant avoir accès à l'école anglaise devront faire des tests pour avoir leurs compétences.

En somme, la politique provinciale de francisation mise en place par le Parti québécois a représenté un défi important pour les immigrants venus à Rouyn-Noranda principalement pour travailler dans le secteur minier, et qui se sont intégrés en apprenant l'anglais. Aux yeux de certains immigrants rencontrés par l'historien Benoit Beaudry-Gourd, l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, jumelée aux difficultés économiques et à d'autres facteurs, a contribué au départ d'une partie de la population anglophone de Rouyn-Noranda. D'ailleurs, en 1971, la population de Rouyn-Noranda est évaluée à 29 009 habitants, alors qu'elle n'est plus que de 25 991 en 1981 selon les recensements. Il s'agit d'une baisse significative de 10,4 %.

Dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, des étudiantes et des étudiants du programme de sciences humaines du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont produit des chroniques sous la supervision de leur professeur Martin Baron, de bénévoles de la Société d'histoire de Rouyn-Noranda et des membres de l'équipe du centre d'archives de BANQ à Rouyn-Noranda.



Une partie du quartier ouvrier du Vieux-Noranda, de même que les installations de la mine et de la Fonderie Horne dans les années 1970.

Photo gracieuseté : Rouyn-Noranda, BANQ à Rouyn-Noranda, Fonds François Ruph.



Une photographie de Gilles Baril et de François Gendron, prise en 1981, à la suite de la deuxième victoire électorale du Parti québécois.

## ABATTOIRS HALAL ET CASHER

# Lemire dénonce l'oubli des régions

**Le député bloquiste Sébastien Lemire dénonce une aide fédérale accordée aux abattoirs halal et casher qu'il juge inéquitable, estimant que les régions sont laissées pour compte.**

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Sébastien Lemire estime qu'Ottawa vise la mauvaise cible en subventionnant les abattoirs pour produire de la viande halal et casher. Il déplore l'absence d'un programme fédéral permettant la construction d'un abattoir de proximité en Abitibi-Témiscamingue, un besoin qu'il dit soulever depuis longtemps. « Ça fait des années qu'on fait la demande pour qu'on puisse avoir un programme afin d'aider à construire un abattoir en Abitibi-Témiscamingue », affirme le député au téléphone.

Dans le dernier budget, le programme auquel il fait allusion prévoit une enveloppe de 40 M\$ sur six ans afin de soutenir les abattoirs qui souhaitent produire de la viande halal et casher. Une orientation que Sébastien Lemire juge mal adaptée aux réalités des régions.

Selon lui, un abattoir de proximité pourrait être viable économiquement en Abitibi-Témiscamingue, considérant l'importance du secteur agricole dans l'économie régionale. Il estime que le programme fédéral témoigne d'une déconnexion entre Ottawa et les besoins réels de la région.

Le député soutient que les fonds actuellement disponibles pour la construction ou la modernisation d'abattoirs pourraient servir à un projet régional, sans que celui-ci soit nécessairement destiné à la production halal ou

casher. Il rappelle que des démarches sont en cours depuis des années afin de combler ce besoin en Abitibi-Témiscamingue.

Sébastien Lemire se dit également préoccupé par le programme qui incite les entreprises d'abattage à adapter leurs installations afin de répondre à des impératifs religieux. « On est loin de rassurer sur le bien-être animal et sur le contrôle de la qualité du produit que l'on veut consommer », affirme-t-il.

Il reconnaît les efforts des producteurs agricoles pour faire croître de nouveaux produits et adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Toutefois, il déplore qu'ils n'aient toujours pas accès à un abattoir de proximité, une situation qui, selon lui, freine l'expansion du secteur.

Sa dénonciation vise à la fois le principe même du programme casher et halal, ainsi que l'utilisation des fonds publics. Il plaide pour que ces sommes soient redirigées vers des programmes favorisant la création d'abattoirs de proximité.

« C'est une question d'indépendance alimentaire. Je suis convaincu que cela stimulerait l'ensemble des productions animales et serait bénéfique au développement agricole de la région », conclut-il.



Photo Gracieuseté

La région attend toujours un programme fédéral pour un abattoir de proximité, dénonce Sébastien Lemire.

## HAUSSE DE 3,1 % DU LOYER EN 2026

# L'ALOCAT réagit

**À la suite de l'annonce du Tribunal administratif du logement (TAL) concernant le pourcentage de base applicable au loyer pour l'année 2026, l'Association des Locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT) a réagi.**

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Le Tribunal administratif du logement a modifié sa méthode de calcul de la hausse recommandée des loyers. Même si l'approche comporte des aspects positifs, l'ALOCAT estime qu'elle pourrait toutefois entraîner des augmentations plus importantes à long terme, notamment en faisant porter aux locataires le coût des rénovations par l'amortissement.

« Les propriétaires diront que ça leur coûte cher, entretenir des logements, et c'est vrai à court terme, mais dans les faits, ils bénéficient de nombreux avantages fiscaux et sont certains de faire des profits avec leurs investissements. C'est sans parler du fait que le parc immobilier est de manière croissante concentré entre les mains de grandes corporations qui s'enrichissent aux dépens des plus vulnérables. Alors que les inégalités se creusent et que les gens vivent dans des conditions de plus en plus précaires, difficile de justifier quelque augmentation que ce soit », détaille Marc-André Larose, co-coordonnateur de l'ALOCAT.

Ensuite, M. Larose indique aux locataires que la recommandation du Tribunal administratif du logement n'est pas toujours respectée par les propriétaires et que plusieurs profitent du renouvellement des baux pour imposer des hausses qu'il juge injustifiées.

Il a également souligné l'importance pour les locataires de connaître leur droit de refuser une augmentation sans craindre de perdre leur logement, ajoutant que l'organisme demeure disponible pour les accompagner et les aider à évaluer le caractère raisonnable d'une hausse, au besoin.

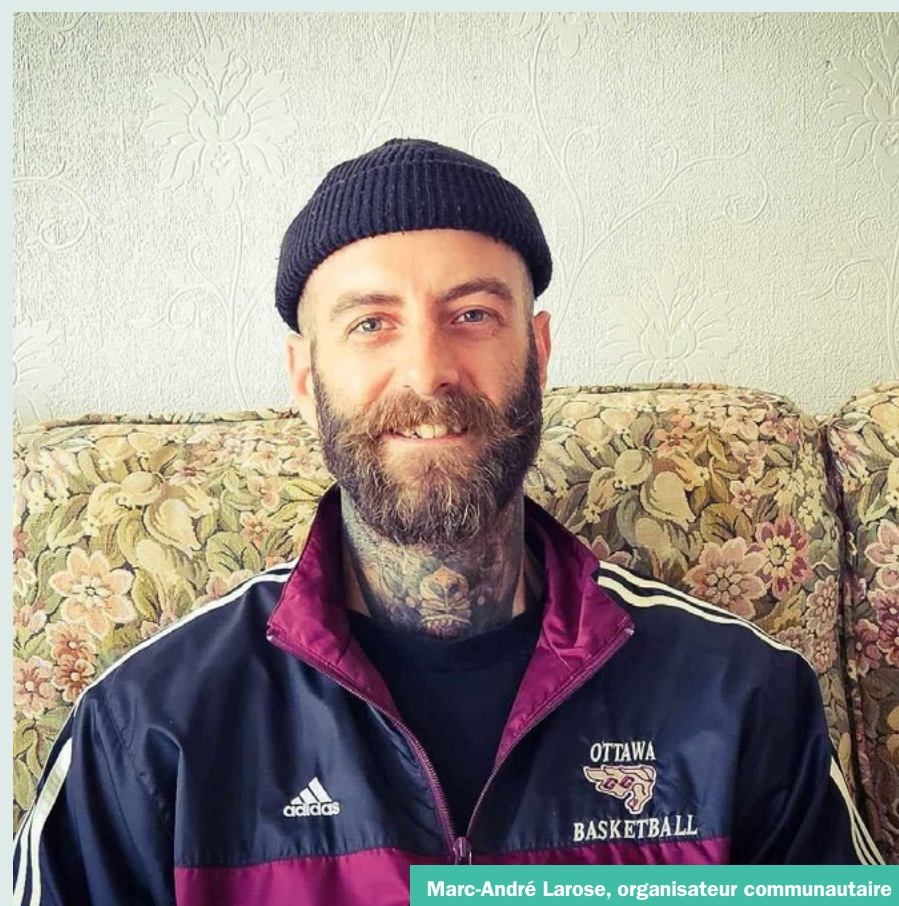


Photo Gracieuseté

Marc-André Larose, organisateur communautaire

# Augmentation moyenne de 5,9 % des taxes pour les résidents de La Sarre

**Le conseil municipal de la Ville de La Sarre a adopté son budget 2026 lors de la séance extraordinaire du 20 janvier, qui prévoit une augmentation moyenne de 5,9 % des taxes pour les résidents de son territoire.**

journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Dans un contexte marqué par la hausse importante des coûts, la diminution des contributions gouvernementales et l'augmentation substantielle du rôle d'évaluation foncière, la Ville de La Sarre a fait le choix d'un budget à la fois responsable, équilibré et axé sur le maintien des services à la population.

Consciente des préoccupations des citoyens, l'administration municipale a également porté une attention particulière à la clarté et à la pédagogie entourant la présentation du budget. Son objectif : permettre à la population de mieux comprendre les décisions prises, les contraintes auxquelles la Ville fait face et les impacts concrets sur le compte de taxes. « Nous avons voulu aller au-delà des chiffres et prendre le temps d'expliquer. Un budget municipal, ce n'est pas toujours simple à comprendre, surtout dans un contexte comme celui que nous vivons. Nous avons donc fait l'effort de le rendre plus accessible, plus transparent et plus près des préoccupations des citoyens », souligne Yves Dubé, maire de La Sarre.



Photo gracieuseté Ville de La Sarre

Le conseil municipal de La Sarre a adopté son budget 2026 le 20 janvier.

importante pour le nouveau conseil municipal. Il témoigne de notre volonté d'assumer nos responsabilités, de faire des choix réfléchis et de poser des bases solides pour les prochaines années », ajoute le maire, Yves Dubé.

## Des efforts soutenus pour limiter l'impact sur les citoyens

Depuis plus de deux ans, la Ville de La Sarre a entrepris un important travail de réduction et de contrôle des dépenses administratives, sans affecter les services offerts à la population. Ces efforts se poursuivent en 2026 et permettent de limiter la pression sur la taxation, malgré un contexte économique plus difficile. Les revenus municipaux servent notamment à maintenir les services essentiels, assurer la sécurité publique, entretenir

les infrastructures, soutenir les loisirs et la culture, ainsi que réaliser des investissements nécessaires à la qualité de vie et au développement de la communauté.

## Une volonté d'informer et d'expliquer

Afin de mieux outiller les citoyens, la Ville rappelle qu'une part de la variation du compte de taxes est attribuable à l'augmentation de la valeur foncière des propriétés, indépendamment du taux de taxation fixé par le conseil municipal. Dans cette optique, un dépliant synthèse expliquant le budget 2026 et le rôle

d'évaluation foncière sera joint au compte de taxes qui sera transmis par la poste. Cet outil vise à offrir une information claire, concise et accessible à l'ensemble de la population. « Le budget 2026 reflète une volonté claire d'agir de façon responsable, tout en continuant d'investir dans notre milieu et de maintenir des services de qualité. Nous sommes confiants que cet exercice rigoureux permet de préparer l'avenir de La Sarre de manière durable », conclut le maire de La Sarre, Yves Dubé.

## Principaux investissements en 2026

Parmi les principaux investissements prévus en 2026, notons les travaux majeurs sur la 2<sup>e</sup> Avenue Est, le Chemin des puits et le resurfaçage routier pour près de 3 M\$. Près de 160 000 dollars seront consacrés à l'aménagement du Parc Rotary et à l'amélioration du terrain de balle entre autres.

## FINALE LOCALE DE CÉGÉPS EN SPECTACLE

# Une vitrine artistique bien vivante

**La finale locale de la 47<sup>e</sup> édition de Cégeps en spectacle s'est tenue le 24 janvier dernier au Théâtre Télébec, réunissant des étudiants des campus de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos. Musique et danse étaient au rendez-vous lors d'une soirée marquée par la diversité et la qualité des prestations.**

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Selon Marie-Pier Dupuis, conseillère à la vie étudiante au campus de Val-d'Or, l'édition 2026 a été particulièrement dynamique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Vingt-cinq inscriptions ont été reçues et, à la suite des auditions, quinze numéros ont été sélectionnés pour la finale locale. Le numéro gagnant aura l'occasion de représenter le cégep lors de la finale régionale Centre-Ouest, prévue le 14 mars à l'École nationale d'aérotechnique de Longueuil.

Le premier prix a été décerné au groupe Belle promesse, composé de Danik Bolduc, Thomas Loisselle et Valérie Lebel, du campus de Rouyn-Noranda. Leur musicalité, leur dynamisme et leur originalité ont su rallier à la fois le jury et le public. Ils porteront maintenant les couleurs du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à l'échelon régional.

La deuxième place est revenue à Elsa Aubin, également du campus de Rouyn-Noranda. Son numéro énergique et entraînant, soutenu par une forte présence scénique, lui a



Tous les participants de la finale locale de Cégeps en spectacle 2026

permis de se démarquer. Le troisième prix a été attribué à Simon Parent, du campus de Val-d'Or, pour la qualité de sa composition ainsi que la maîtrise de sa voix et de ses instruments.

Le prix du public a quant à lui été remis à Anna-Rose Gélinas. Sa composition, portée par une voix puissante et un hommage senti à sa ville natale, a particulièrement touché les spectateurs.

« Nous avons eu droit à une soirée exceptionnelle grâce aux participants qui nous ont présenté 15 numéros de grande qualité. Ils peuvent tous être fiers de leur performance et du travail accompli », a souligné Marie-Pier Dupuis.

LUCIEN DAVID  
TEDJO DJOUMASSI

1<sup>er</sup> janvier à 00 h 59  
à Rouyn-Noranda

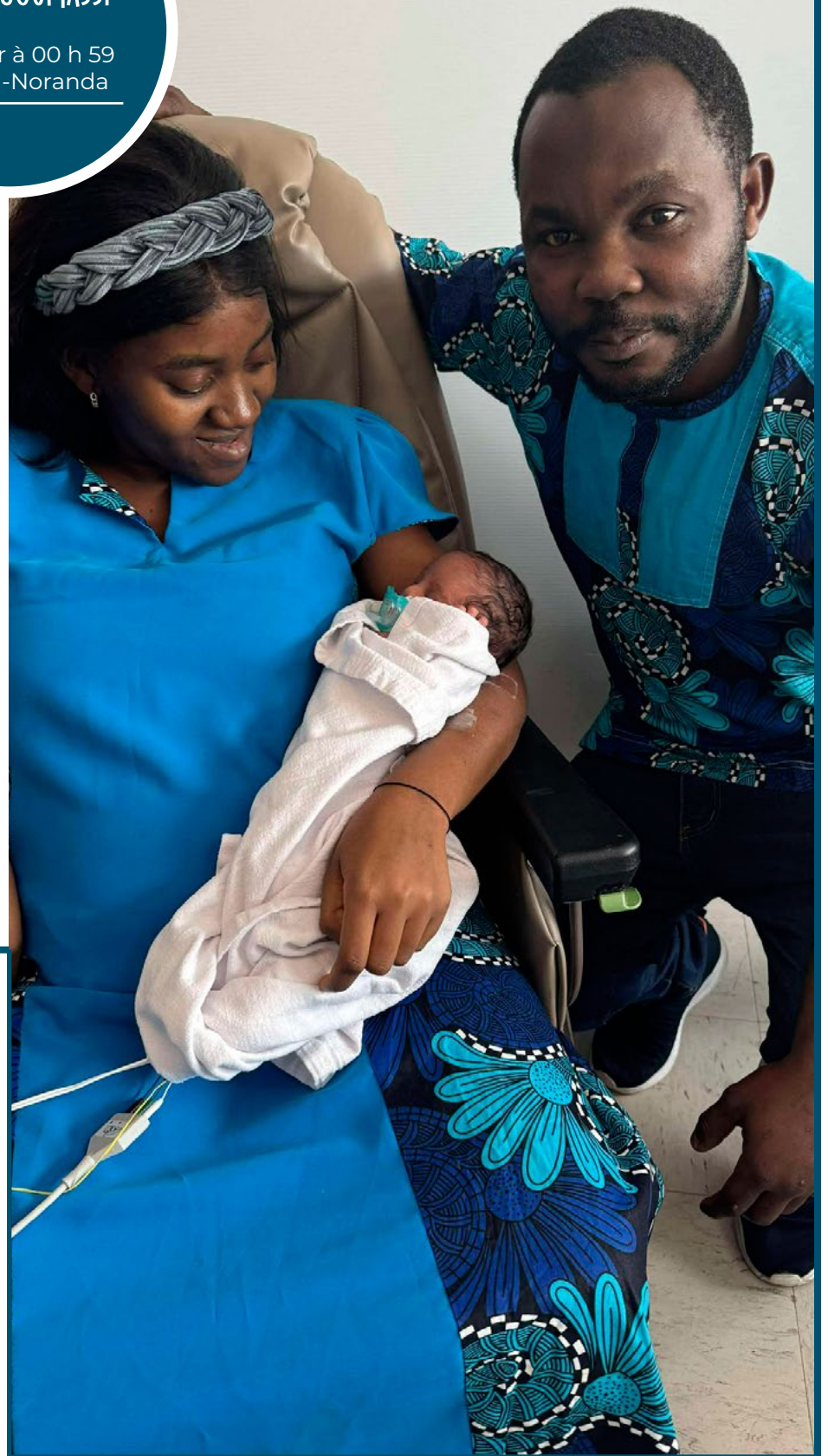
# 1<sup>er</sup> bébé

## de l'année à Rouyn-Noranda

**Félicitations aux nouveaux parents**  
Elvira Jopan Lucie et Linus Djoumessi.  
La famille est originaire du Cameroun.

À sa naissance, Lucien David pesait 2313 grammes  
et mesurait 44 centimètres.  
Il est né à 33 semaines et 4 jours de grossesse.

**Merci à nos précieux commanditaires.**



*Félicitations à la famille!*

UN CADEAU  
d'une valeur de  
**50\$**

[www.sensat.ca](http://www.sensat.ca)  
819 622-1313



Un certificat cadeau de 150 \$  
sera remis aux nouveaux parents  
du bébé de l'année 2025

Centre de  
SERVICES  
INFIRMIERS  
sur place

[www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com)

**Pharmacie Jean-Philippe Tanguay et Joanie Gourde-Bellerose**  
Pharmaciens propriétaires affiliés à **Jean Coutu**  
115, Gamble Ouest • Rouyn-Noranda • 819 764-9551

**IGA extra** remettra  
une carte-cadeau d'une valeur  
de **75\$** aux parents

Félicitations!

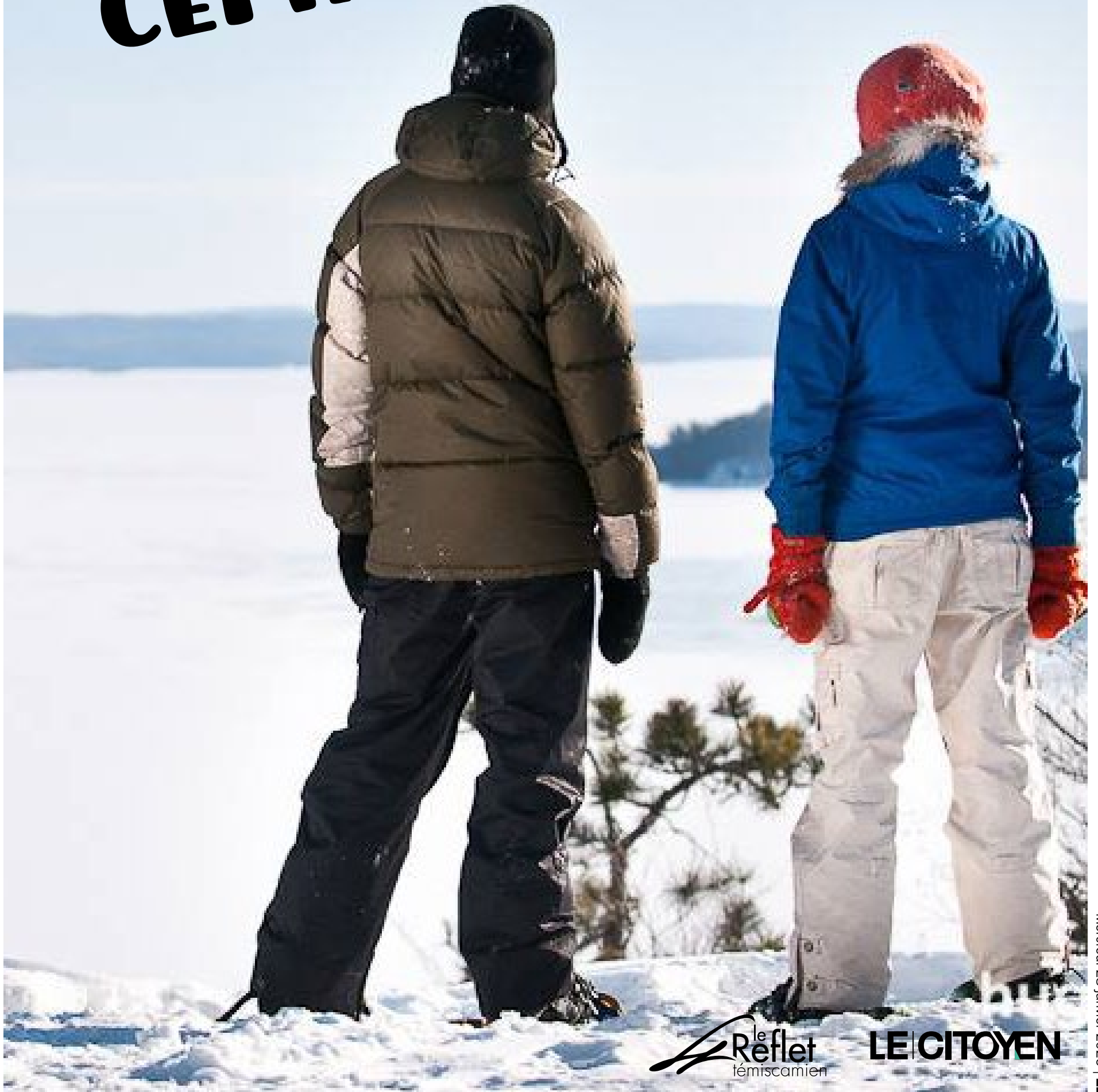
**IGA**  
Marché **extra**  
**Bélanger**



**IGA Extra Marché Bélanger**  
680, avenue Chaussé, Rouyn-Noranda (Québec)  
Tél. : 819 762-2992 • Téléc. : 819 762-3151

1285288

# QUOI FAIRE CET HIVER!



Faites  
**le plein  
d'air**



# GRATUIT

Prêt d'équipements, accès au site  
et à la glissade Dumco



**Venez pratiquer un sport d'hiver en pleine nature, à deux pas du cœur du centre-ville, au Camping régional de Malartic.**

Du jeudi au dimanche  
de 11h à 16h 30

Confirmation de tout  
changement d'horaire  
sur notre page Facebook.



819 860-0177

clubpleinairmalartic@gmail.com

Club Plein Air Malartic

Merci à nos partenaires et bénévoles en or pour le développement  
d'un axe récréotouristique au Camping régional de Malartic!



## Évasions hivernales en Abitibi-Témiscamingue

Joanie Duval

Vous rêvez d'une douce évasion au cœur de l'hiver, de quelques jours de lenteurs et de repos rythmés par les crépitements d'un feu de bois, mais vous n'avez pas envie de faire des heures de route pour y parvenir? Voici quelques suggestions d'escapades hivernales en Abitibi-Témiscamingue. Allez consulter leur site web respectif pour plus d'informations.

### Aventures Obikoba

En plus d'être charmant et pittoresque, le village de Rémigny dans la MRC de Témiscamingue offre l'occasion de profiter pleinement de la nature dans l'un des trois refuges d'Aventures Obikoba. Deux d'entre eux, le Chief et le Lebret, sont situés aux abords du lac Lebret, tandis que le troisième, le refuge Orignal, est en bordure du lac des Quinze.

Ces hébergements quatre-saisons sont accessibles en voiture l'été, mais l'hiver il faut prévoir une distance d'un à deux kilomètres en raquettes ou en motoneige pour y accéder. Il est possible d'y séjourner en famille pour un maximum de six personnes dans un refuge.

### Camping Le Poste

À 20 minutes au nord de La Sarre en Abitibi-Ouest, on retrouve les chalets et les yourtes du Camping Le Poste situé sur le site historique de l'ancien poste de garde-feux. Un séjour confortable et bien équipé vous y attend au cœur de la forêt abitibienne.

Chalet et yourte peuvent accueillir jusqu'à cinq adultes et sont chauffés au poêle à bois. Choisir l'un ou l'autre des hébergements est une question de préférence et de type de séjour que l'on recherche. On y va pour le chalet si on souhaite une salle de bains complète et une cuisine équipée ou on penche pour la yourte si l'on veut une évasion plus rustique et originale.

Sur le site du camping Le Poste on retrouve un restaurant et des accès à plusieurs activités hivernales comme le ski de fond et la raquette.

### Les Racines du p'tit Isidore

Pour un séjour de déconnexion complète, il faut se rendre sur le site de la ferme maraîchère Les Racines du p'tit Isidore qui offre du *glamping* version chalet ou yourte. Le site se trouve sur la route d'Aiguebelle, près du parc national du même nom, dans la MRC de Rouyn-Noranda.

Il s'agit d'hébergements bien équipés qui offrent une expérience douce et chaleureuse dans l'hiver avec un accès à des sentiers et des glissades. Il est même possible de louer une cabane à pêche. Tourisme Abitibi-Témiscamingue a d'ailleurs écrit une chronique inspirante sur les lieux après y avoir fait une retraite d'écriture en yourte.

### Station Boréale

Sur le site du Club de golf Siscoe à Val-d'Or, on retrouve des prêts à camper en dôme version luxe. Cuisinette, salle de bains complète et vue sur les couchers de soleil du lac De Montigny. Le décor minimaliste nordique des unités invite au repos et au *cocooning*. Les dômes font d'ailleurs penser à de petites bulles où on peut s'emmitoufler et relaxer tout en admirant la nature.

Il est possible d'explorer les alentours en raquettes et de s'adonner à la pêche blanche. L'endroit est aussi apprécié des motoneigistes de passage. Un restaurant est disponible sur place.

La ferme maraîchère Les Racines du p'tit Isidore offre un temps d'arrêt complet loin du stress quotidien.



Photo : Racines du p'tit Isidore

### Audacieuses Évasions

Si vous connaissez l'endroit, vous vous demandiez peut-être ce qu'il advenait des chalets flottants d'Audacieuses Évasions à Preissac. Eh bien, ils deviennent des chalets sur glace!

Offerts en version nano, micro et studio, ces hébergements sont bel et bien audacieux. Ils permettent de se libérer du stress de la vie quotidienne dans un environnement simple et confortable. Une vue panoramique du lac Preissac et de la nature tout près accompagne les activités choisies. Un plus très apprécié : un spa privé pour une détente optimale.

### La Coureuse des bois

Les hébergements de la Coureuse des bois proposent une immersion complète en forêt dans le quartier Destor de Rouyn-Noranda.

On propose la yourte mongole, un chalet écologique ainsi qu'un tipi moderne. Des forfaits incluent des sorties en forêt guidées (pour notamment y cueillir des plantes, des champignons, des petits fruits et du thé du Labrador) et des retraites de ressourcement.

## ÉRABLIÈRE Tem-Sucre

**BON TEMPS  
DES SUCRES!**

Facebook Erablière Tem-Sucre

# Tarifs 2026

14 Février au 26 Avril 2026

JOUR DE LA SEMAINE	Mercredi et jeudi	Vendredi, samedi et dimanche
<b>CLIENTÈLE</b>	Groupes seulement 25 personnes et +	Ouvert à tous & groupes
<b>COÛT / PERSONNE TX INCL. DANS LES PRIX</b>	0 -2 ans / Gratuit 3 à 5 ans / 15\$ 6 à 11 ans / 30\$ 12 ans et plus / 40\$	0 -2 ans / Gratuit 3 à 5 ans / 20\$ 6 à 11 ans / 35\$ 12 ans et plus / 45\$
<b>RÉSERVATION</b>	Par téléphone seulement 819-622-1419	Rendez-vous sur le site web <a href="http://www.temsucre.com">www.temsucre.com</a>

## DES ACTIVITÉS POUR TOUS

CABANE À SUCRE TRADITIONNELLE

SENTIER DE RAQUETTE

GLISSADE

TIRE SUR NEIGE

FEU EXTÉRIEUR

Pour réserver : [www.temsucre.com](http://www.temsucre.com)  
Cabane à sucre Tem-Sucre 2220 Rte 101, Lanier

# Visite d'une ferme d'alpagas

Cet hiver, allez à la rencontre de l'alpaga. Une visite guidée vous permettra d'en connaître plus sur ces créatures fascinantes aux doux regards.

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Édith Beaudet, propriétaire de la Ferme Nature Alpaga à Val-d'Or, s'enthousiasme lorsqu'on lui demande comment ça se passe une visite sur sa ferme. « D'abord, ici, on vit une expérience. On fait pas juste vous dire qu'est-ce que mange un alpaga ou qu'est-ce qu'ils font durant la journée. Nous, on prépare une immersion sur mesure. Nous avons reçu une petite famille avant les Fêtes. Alors, on a fait un petit feu dehors, on a

ouvert l'étable et on a installé un petit bar à chocolat chaud à l'intérieur. On a reçu, il y a quelque temps, un groupe de filles en formule 5 à 7 dans l'étable. Quelle belle soirée ! On accueille aussi des groupes scolaires. Ce qui est agréable avec l'alpaga, c'est que c'est un animal doux, qui nous invite à ralentir, à profiter du moment et à reconnecter avec nos hivers », raconte-t-elle.

## Bien s'habiller

Avant de se rendre à la Ferme Nature Alpaga, il faut d'abord réserver. Il faut aussi s'habiller chaudement avec pantalon et manteau de neige, bottes, tuques et mitaines puisque l'étable n'est pas chauffée. Les propriétaires adapteront la visite en fonction de vos demandes et ils vont surtout s'assurer que les alpagas seront à proximité et non pas à l'autre bout du terrain. Sur place, vous pourrez vivre une expérience unique et également visiter la boutique qui regorge de produits en laine d'alpaga.

## Où voir des alpagas ?

En région, certaines entreprises permettent la visite : la Ferme Nature Alpaga dans le quartier Val-Senneville à Val-d'Or (819 354-9281), la Ferme Chalpagas à Saint-Félix-de-Dalquier à Amos région (visite guidée uniquement l'été (819 442-2953) et la Ferme Alpaga Anka dans le quartier Rollet à Rouyn-Noranda (visite guidée uniquement l'été 819 279-5031). À noter que la Ferme DS Alpagas (Quartier Destor) a fermé ses portes.



Découvrez l'alpaga cet hiver en Abitibi-Témiscamingue.

Photo gracieuseté : Édith Beaudet



L'alpaga adore l'hiver et le foin

Photo gracieuseté : Édith Beaudet



# S'initier à la poterie à La Sarre et Rouyn-Noranda

**Autant à l'Atelier Terre d'argile à La Sarre qu'au café Ô Terrier de Rouyn-Noranda, il est possible de suivre des ateliers d'initiation à la poterie sur tour ou par façonnage.**

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

À l'Atelier Terre d'argile, qui est un organisme à but non lucratif (OBNL) depuis octobre 2025, les inscriptions s'ouvrent chaque mois pour des ateliers dirigés. Ce sont des blocs de deux heures et demie, trois heures, durant lesquels les participants moulent leurs pièces à partir d'une boule d'argile. « Au dernier atelier, c'était un petit bol en forme de cœur avec un couvercle. Les gens sont venus former leur boule, leur bol en forme de cœur. Ils ont mis de la sous-glaçure dessus, de la peinture. Nous autres, on va les sécher et les faire cuire. Après, on va faire une deuxième glaçure et une deuxième cuisson. Ensuite, la pièce va être prête », explique Annie Beaupré, secrétaire au conseil d'administration de l'Atelier Terre d'argile.

Des heures sont aussi libérées pour les ateliers libres. « Ça, c'est le privilège de ceux qui ont fait le cours, comme les cours de tour pour apprendre à manœuvrer le tour de potier. Quand on a fait les six cours consécutifs, on devient autonome. Donc, on a appris toutes les étapes du tournage et on peut venir à l'Atelier dans les heures libres. On achète des cartes de temps, et on peut venir à l'Atelier et utiliser [le matériel]. »

L'Atelier se situe au 272, avenue du Bord de l'eau Ouest à La Sarre. Les prochains

plus vaste du travail du potier. « Il y a des gens qui veulent juste vivre l'expérience de tour. Tandis que d'autres personnes veulent vraiment tout savoir et vivre le processus complet. » Les cours d'initiation, « c'est vraiment pour répondre à une demande [...], car c'est vraiment plus ça que les gens voulaient, venir en famille et expérimenter. Ça donne la chance de revenir après pour peindre les pièces qu'ils ont faites. »

C'est une activité accessible, même pour les gens qui n'ont pas la fibre artistique. « On a des peintures abstraites [avec lesquelles] tu n'es même pas obligé de te forcer! Il y a même quelqu'un qui a fait une tasse noire. Tu ne peux pas manquer ça. Pour le façonnage... les enfants de huit ans sont vraiment bons. C'est beau! Ils font de la sculpture et ça les occupe. Même si les parents disent qu'ils n'osent pas venir avec leur enfant, avec la raison que leur enfant est TDAH, ils deviennent tellement occupés et focalisés dans leur création que, à un moment donné, ils se calment. La concentration et le médium de l'argile, ça vient apaiser cette partie-là, autant chez les enfants que chez les adultes. Parfois, on a des duos qui viennent. Par exemple, l'ami qui accompagne la personne un peu plus anxieuse. Les gens viennent faire du *teambuilding!* »

Une distinction supplémentaire à ce café céramique est la vocation d'économie sociale. Frédérique Lecours explique le fonctionnement qui va selon des prix suggérés. Les gens sont invités à donner le montant qu'ils peuvent. Il y a aussi la possibilité de payer des repas d'avance pour les offrir ensuite aux gens dans le besoin. « Tout se balance », résume-t-elle.



Un artiste en action sur un tour de poterie.

Photo gracieuSet : Audrée Giroux : épaeset

ateliers se tiendront le 21 février et durant la semaine de relâche. Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe via leur page Facebook ou leur site web.

Au café-atelier Ô Terrier, des ateliers de poterie sur tour sont offerts à la session ou à la carte. Également, il y a la possibilité de façonner des pièces et d'en peindre. Quand elle essaie de décrire les lieux aux nouveaux visiteurs, Frédérique Lecours, co-proprétaire, doit « comparer aux cafés avec le marketing de café céramique, qui est une filiale qui existe. Quand on le dit, les gens comprennent plus vite c'est quoi. Parce que, quand on dit café-atelier-école d'art... il y a trop de choses, et les gens ne comprennent pas. »

« Quand on dit café céramique, les gens comprennent vraiment qu'ils peuvent peindre des pièces. C'est ça que ça allume en premier. La distinction qu'on a c'est que, chez nous, les gens peuvent aussi façonner les pièces. Ainsi, ils peuvent venir créer une pièce, mais ça prend souvent plus de temps parce que, la première fois, on fait la forme et, la seconde fois, on revient la peindre. On offre la possibilité d'avoir des cours de poterie, des initiations sur tour. Ça, c'est [sous forme] de réservation. Les gens qui passent et qui voudraient faire une activité comme ça sur un coup de tête sont mieux de faire de la peinture ou du façonnage. C'est plus accessible que de l'initiation au tour. »

Les cours d'initiation au tour de poterie se font en une séance unique, alors que les sessions de cours s'étalent sur quelques semaines et permettent un apprentissage

Frédérique Lecours conclut en citant Andréane Boulanger, la copropriétaire, qui dit : « Le deux piasses d'un étudiant équivaut aux vingt piasses d'un mécanicien. »



Mercredi 28 janvier 2026 | 15



# COURSES DE 10 ROUES SUR GLACE



**SAMEDI  
28 FÉVRIER 2026**

**1001, chemin du 1<sup>er</sup> rang  
Duhamel-Ouest**

**ENTRÉE GRATUITE**

**Bar et Restaurant sur place**



## Sur les sentiers de l'hiver

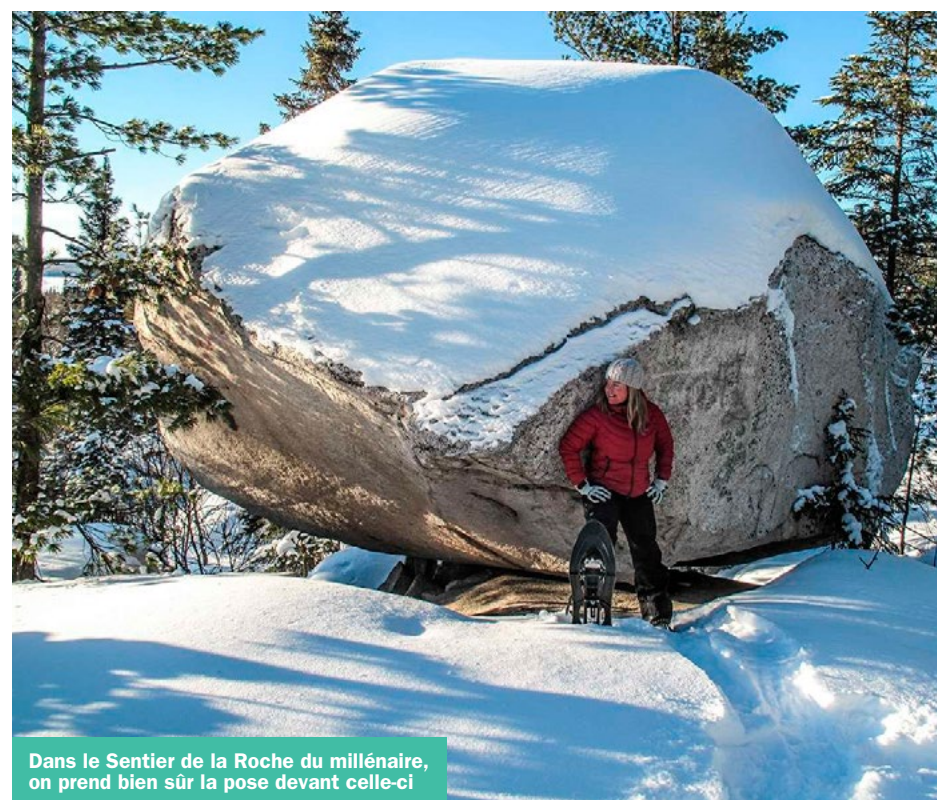
Joanie Duval

L'Abitibi-Témiscamingue regorge de choix en matière de plein air pendant la saison hivernale. Tout le territoire est sillonné par des sentiers où l'on peut glisser, rouler et marcher accompagné des paysages les plus beaux et diversifiés. Voici un aperçu de ce que les sentiers de l'hiver réservent dans la région. On peut trouver tous les détails de ces activités sur le site web Accès Plein Air Abitibi-Témiscamingue.

### Fondeurs, à vos skis!

Le ski de fond est une activité qui suscite un engouement nouveau chez les plus jeunes. Les fondeuses et fondeurs de la région ont accès à au moins une piste pour pratiquer leur sport dans chaque MRC. On en compte au total 17, qui sont entretenues par la municipalité où elles se situent ou par un club de ski de fond.

Le Témiscamingue remporte la palme du plus grand nombre de pistes avec sept sentiers qui peuvent être empruntés par des fondeurs de tous les niveaux. Mention spéciale aux sentiers récréatifs d'hiver de Duhamel-Ouest qui s'étendent entre les montagnes de La Bannik et Lachapelle près de Ville-Marie. Ils offrent des paysages magnifiques sur 24,1 km de pistes de niveau facile à très exigeant.



Dans le Sentier de la Roche du millénaire, on prend bien sûr la pose devant celle-ci

Photo gracieuseté : Accès Plein air | Abitibi-Témiscamingue

Pour sortir des sentiers battus, on s'adonne au ski nordique, sur des parcours non tracés et dans des conditions non contrôlées. C'est une activité qui est souvent combinée avec du camping d'hiver étant donné la longueur des parcours. Dans la région, il est possible d'effectuer la traversée du lac Abitibi, un trajet de 100 km très exigeant, ou pour les skieurs moins expérimentés, les sentiers de ski nordique du parc national d'Aiguebelle (secteur Mont-Brun) sont tout désignés.

## Destination aventure-nature

**L'hiver est arrivé — allez jouer dehors !**

Location de raquettes, skis de fond, fatbikes, traîneaux et équipement de plein air hivernal.

Avantages exclusifs pour les membres de la coop  
Location d'équipement d'hiver gratuite

Détails et réservation en ligne  
[coopARRIEREPAYS.ca](http://coopARRIEREPAYS.ca)




## Quoi faire à Rouyn-Noranda

Découvrez nos plaisirs d'hiver



ET BIEN PLUS !

MOTONEIGE



BIEN-ÊTRE



SPORTS D'HIVER





**1 888 797-3195**  
**TOURISMEROUYN-NORANDA.CA**

**Un hiver de raquettes**

Avec toute la neige accumulée depuis novembre, on peut dire que c'est un hiver pour faire de la raquette. C'est populaire ici d'ailleurs, avec les 37 sentiers éparpillés dans toutes les MRC. Ils sont pour la plupart accessibles aussi pour une simple randonnée pédestre.

En Abitibi-Ouest, on a le choix de plusieurs sentiers de niveaux facile à modéré de moins de 5 km, mais pour plus de défi, le 12 km de piste du Club Skinoramik est tout indiqué. Du côté d'Amos-Harricana, avec deux sites plus exigeants à Amos et Barraute, on a le choix également entre plusieurs petits réseaux de sentiers tout désignés pour les gens qui s'adonnent à la raquette depuis peu, comme le Sentier de la Roche du millénaire et celui d'interprétation de l'Arboretum.

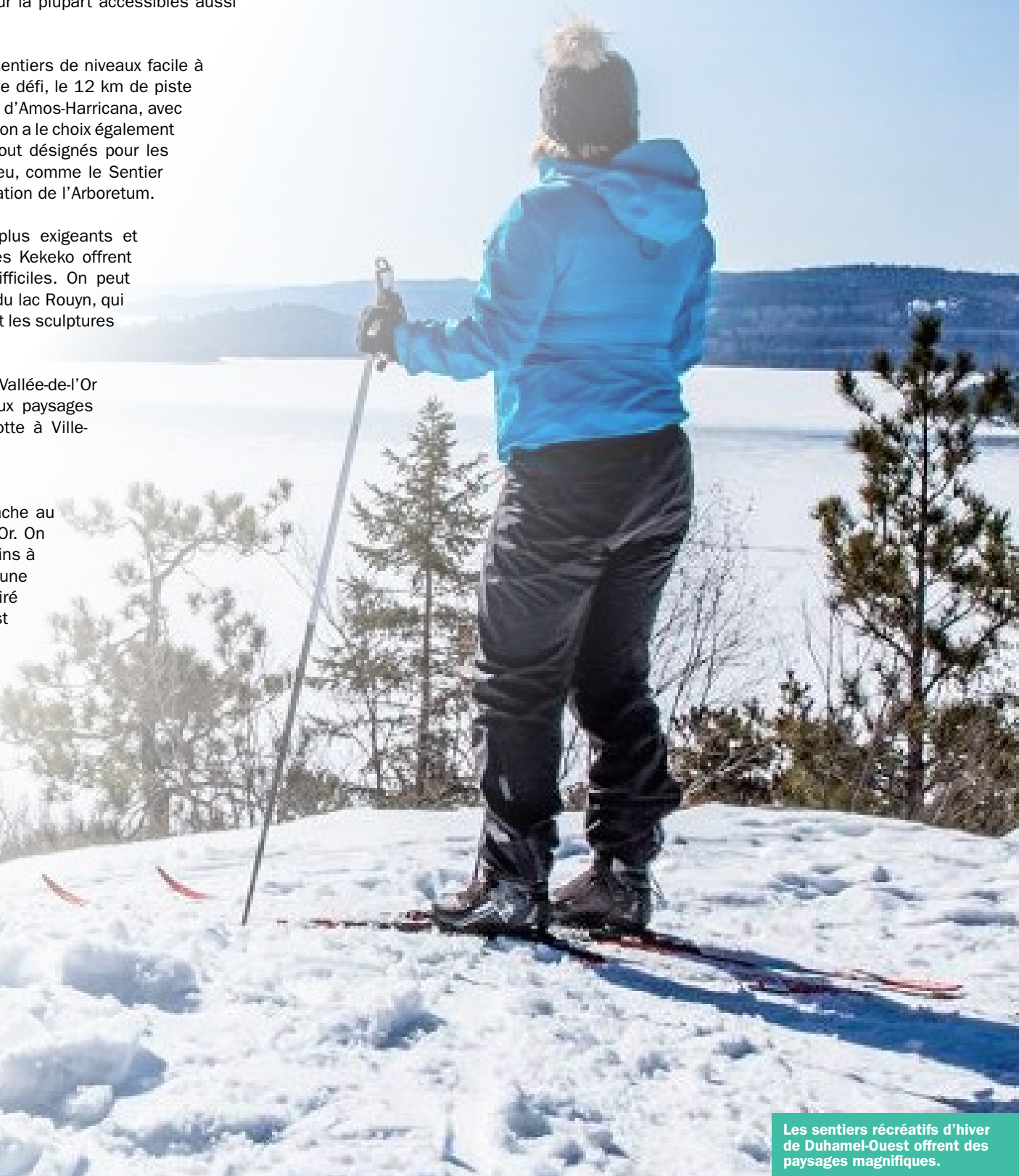
On retrouve les sentiers de raquette les plus exigeants et les plus longs à Rouyn-Noranda. Les collines Kekeko offrent un parcours de 42 km avec des pentes difficiles. On peut également choisir les 26,9 km des sentiers du lac Rouyn, qui sont très appréciés pour leur décor féérique et les sculptures de bois qui les parsèment.

La MRC de Témiscamingue et celle de la Vallée-de-l'Or ne sont pas en reste, avec des sentiers aux paysages saisissants comme ceux du Parc de la Grotte à Ville-Marie et du mont Bell à Senneterre.

**Randonnée sur glace**

Une expérience unique dans la région se cache au cœur de la Forêt récréative de la Vallée-de-l'Or. On peut y troquer skis et raquettes pour des patins à glace et glisser sur un sentier glacé qui forme une boucle de 1,8 km. Point bonus : c'est éclairé en soirée pour une ambiance féérique. Il est possible de louer des patins à moindre coût.

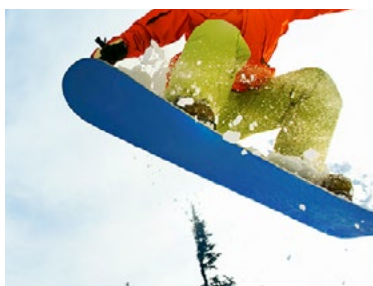
Pour toutes les activités mentionnées dans cet article, il est souvent possible de louer de l'équipement à peu de frais. L'accès aux sites, s'il n'est pas gratuit, est peu dispendieux, ce qui fait de ces activités en plein air un choix abordable en plus d'être accessible en famille. Pourquoi s'en priver ?



Les sentiers récréatifs d'hiver de Duhamel-Ouest offrent des paysages magnifiques.

Photo : gracieuuseté | Accès Plein air | Abitibi-Témiscamingue

Photo gracieuuseté | Accès Plein air | Abitibi-Témiscamingue - Sentiers Duhamel



**Saviez-vous que Go Sport offre les services suivants :**

- Vente et entretien de skis de fond.
- Cirage et aiguisage de skis alpins et planches à neige.
- Vente et réparation de raquette GV.
- Aiguisage et réparation des patins de hockey et artistiques.



**VILLE-MARIE**  
21, RUE STE-ANNE  
819 629-2590

# S'initier à la mixologie dans le plaisir

Photo gracieuseté : Station Ludik



Les ateliers de mixologie à la Station Ludik sont de retour.

**De nouvelles dates sont annoncées en janvier 2026, pour l'hiver et le printemps, pour les ateliers de mixologie de la Station Ludik à Val-d'Or. C'est dans une formule ludique que les apprentissages et les histoires s'y partagent.**

Joanie Dion | jdion@journallecityen.com

Les ateliers de Station Ludik se distinguent par une approche préventive par l'apprentissage dans le plaisir. « Le fait de promouvoir le "boire moins, mais boire mieux" et que les gens

repartent avec des outils [est ce qui nous différencie]. Mais aussi, l'expérience de Station Ludik, c'est de pouvoir prolonger l'expérience à la maison, en donnant des recettes qui peuvent se refaire facilement à la maison avec des ingrédients qu'on trouve facilement en région », explique Kristel Aubé-Cloutier, propriétaire et mixologue chez Station Ludik et Les Tauries. Si les participants peuvent s'attendre à découvrir de nouvelles recettes de cocktails et de mocktails, ils peuvent également y retrouver « toute la portion de l'histoire des cocktails qu'on va faire et des produits qu'on utilise... on apprend vraiment en s'amusant, pour [que les gens] repartent avec plus que seulement des recettes. »

Nul besoin d'arriver avec du matériel ou de manger avant de se présenter à l'atelier. « Tout le matériel est prêté. Puis, comme les ateliers sont faits de 17 h 30 à 19 h 30, l'atelier inclut une assiette de style apéro. Donc, on n'a même pas besoin de manger avant de venir à l'atelier. On a un peu de nourriture pour combler l'estomac et ne pas sortir de la Station Ludik en marchant en lettres attachées », illustre-t-elle.

Ce sont trois boissons qui seront pratiquées et apprises par soirée. D'un verre à l'autre, « on discute des ingrédients qu'on a utilisés, des techniques et de petits trucs pour bien réussir les cocktails à la maison. Une fois que tout le monde a fini son cocktail, on en refait un autre et ainsi de suite, pour en faire trois. Dès que les gens arrivent, on sort la petite assiette d'apéro, ainsi les gens peuvent se sustenter tout le long de l'atelier. »

Bien que son souhait soit de partager sa passion, Kristel Aubé-Cloutier ne s'attendait pas à revoir des participants fidèles revenir avec un cahier des recettes apprises, que ses ateliers marquent les gens. « Pendant un atelier, il y avait deux personnes qui ne se connaissaient pas qui me disaient qu'elles avaient un cartable [des recettes]. J'étais assez surprise et touchée aussi de voir qu'on pouvait laisser autant une trace. De pouvoir partager sa passion autant que ça, c'est très valorisant. »

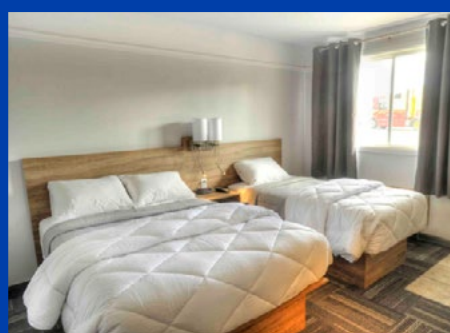
Peut-être que la formule de petits groupes permet aux participants de se sentir écoutés et considérés, car elle veut « être en mesure d'avoir un contact réel avec tous les participants pour que, si quelqu'un a une intolérance quelconque ou un goût différent, je puisse jouer avec le cocktail et la recette pour que chacun reparte avec l'envie de refaire les cocktails à la maison, ou les mocktails. [Je] m'adapte à la réalité et aux goûts de chacun. Donc, si des personnes viennent à plusieurs ateliers, en plus des gens qui ont plus de connaissances en mixologie, ils vont repartir avec des anecdotes et des idées de recettes. Je vais pouvoir communiquer avec eux pour qu'ils en retirent autant que la personne qui n'a jamais vraiment fait de cocktails qui s'est fait traîner là par un ami et qui découvre cet univers-là. Je vais adapter mon discours à tous ceux qui ont envie de tenter l'expérience. Les ateliers s'adressent aux épicuriens, aux gens qui ont le goût d'apprendre et de déguster (que ce soit les cocktails ou les mocktails) en pleine confiance. »

## Sa vision

« La mixologie, c'est accessible à tous. On n'a pas besoin de faire jongler une bouteille pour faire de la mixologie, de faire du feu ou de faire des cocktails gélifiés dans une petite écorce d'agrumes. [Au contraire], c'est accessible. Ça prend seulement la curiosité pour les produits qui nous entourent, les bonnes techniques et les bons ingrédients, la patience et la minutie de bien vouloir les faire et le temps. Prendre le temps de bien préparer et prendre le temps de déguster aussi. »



**L'Hôtel Motel Royal à Louvicourt, un INCONTOURNABLE pour vos sorties en motoneige, en VTT ou pour un simple petit tour de voiture! De tout sous un même toit (hébergement, restaurant et bar)**



# Promenade en traîneau à chiens

Activité emblématique de l'hiver en Abitibi-Témiscamingue, le traîneau à chiens est accessible tant aux débutants qu'aux passionnés des hivers rigoureux.

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Sabrina Bernier, propriétaire de La Meute de la Petite Germaine à St-Vital-de-Clermont au nord de La Sarre, explique comment se préparer à venir vivre cette belle expérience d'une balade en traîneau à chiens.

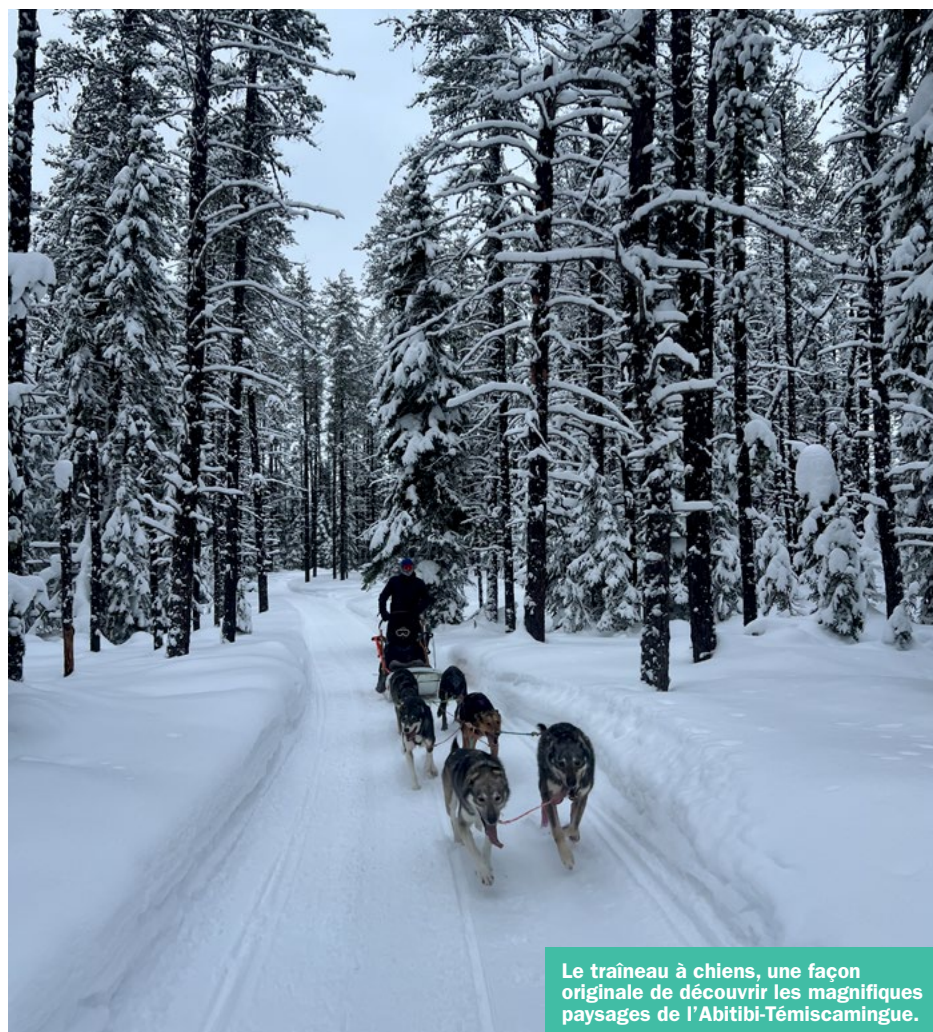
«Premièrement, il faut absolument réserver avant de venir ici sur notre ferme parce que ça prend au moins 90 minutes pour préparer les chiens, les traîneaux et les attelages. Donc, on n'arrive pas à l'improviste. À votre arrivée, on donne toujours une formation pour savoir comment ça fonctionne avec les chiens, les règles à suivre pendant le trajet et on répond aussi à toutes les questions. Évidemment, on demande aux gens de s'habiller chaudement, car habituellement une balade peut durer 40 minutes pour une petite famille. Il est même possible de conduire un attelage. Pour les groupes de 15 personnes et plus, le trajet est plus court. En moyenne, l'activité dure une heure. On prend dix minutes pour la formation, 40 minutes pour la balade et dix minutes à la fin pour flatter les chiens», explique-t-elle.

## Une expérience unique

«Partir en randonnée en traîneau à chiens, c'est bien plus qu'une simple sortie : c'est une immersion complète dans la nature et une connexion authentique avec des chiens dévoués. Chaque membre canin joue un rôle crucial, que ce soit en tant que leader, éclaireur ou force motrice, pour assurer une aventure en traîneau à chiens inoubliable. Cette expérience vous procure un sentiment de liberté et de bien-être unique, vous faisant véritablement fusionner avec les paysages majestueux qui vous entourent. Découvrez la magie de l'Abitibi-Ouest autrement avec La Meute de la Petite Germaine!», peut-on lire sur le site Web de l'entreprise.

## Où faire du traîneau à chiens ?

On peut faire du traîneau à chiens à La Meute de la Petite Germaine à Saint-Vital-De-Clermont en Abitibi-Ouest (819 339-6754), Le Chenil du Chien-Loup à Berry à Amos région (www.chien-loup.com — 819 732-1618) et Husky Aventure Harricana à Val-d'Or (http://www.huskyaventure.com/ - 819 825-4385).



Le traîneau à chiens, une façon originale de découvrir les magnifiques paysages de l'Abitibi-Témiscamingue.

Photo gracieuseté : Sabrina Bernier

# Quoi faire à Val-d'Or?

TOUTES LES ACTIVITÉS DU MOIS À NE PAS MANQUER !

Consulte le  
**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**  
et découvre ce qui t'attend !

Événements d'affaires et sportifs  
Activités culturelles  
Festivals  
Spectacles  
Conférences  
Sorties familiales



TOURISMEVALDOR.COM

Février 2026						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
HEURE DU CONTE   BIBLIOT...			ACTIVITÉ ANNUELLE DE PÊCHE SUR GLACE AU LAC DES SŒURS			
JOSH GOSPEL CHOR   THÉÂ.			WEDDING MINE ET D'ENVIL	59e TOURNOI ATOME KWANIS		
LJUMQ : FOREURS VS OLYM.			COO HILSON   THÉÂTRE TL...	ATELIER DE MIXOLOGIE TO...	HIVER EN FÊTE	
			+1 en plus		+1 en plus	+1 en plus
8	9	10	11	12	13	14
ACTIVITÉ ANNUELLE DE PÊC...			MARTIN PETIT UN MONDE ...	LOUIS-JEAN CORBIER LES ...	HEURE DU CONTE   BIBLIOT...	LJUMQ : FOREURS VS PHOE...
59e TOURNOI ATOME KWANIS					SOIRÉE CINE-BIBLI   SALL...	SPECTACLE BÉNÉFICE DES...
HIVER EN FÊTE					LJUMQ : FOREURS VS ARMA...	SPECIAL SAINT-VALENTIN   ...
+1 en plus					+2 en plus	+2 en plus
15	16	17	18	19	20	21
HEURE DU CONTE AVEC JS...			CONTE EN FAMILLE   BIBLIQ...		HUGO LAPORTE   BAR LE R...	TRIATHLON D'HIVER CMAC...
RAPIÈCE ET PLACOTE   BIBLI...			DINERS-CONFÉRENCES ALL...		LE COUNTRY DE NOS IDOLE...	MOUVEMENTS CLASSIQUES...
CONCERT CHARISSA VANER...					HUGO LAPORTE   BAR LE R...	
22	23	24	25	26	27	28
TOUT-PETIT CONTE   BIBLIQ...			LJUMQ : FOREURS VS OLYM...	TACO DRINGO-SOBBE LUDIQ...	CITÉ POLAIRE 2026	
ENSEMBLE ALLEGRO OLIVIA...		MEURCI ÈTRE VIVANS   THÉ...	WOODEN SHAPES   THÉÂTR...	LJUMQ : FOREURS VS WILD...	MEUR-MENIQUE   CONNÉVAL...	COURSE PAS PRESSED X CITE...
MOUVEMENTS CLASSIQUES...						LJUMQ : FOREURS VS CATA...

**6 ET 7 FEVRIER 2026**

# Fête des Tuques

Latulipe-et-Caboury

Tournoi de Pitoune **Bingo**

Tournoi de crible **Chiens de traîneaux**

Légendes de la Pitoune **Amuseur public**

**Les ZAILÉES**  
Éditeur Jeunesse

**DES romans jeunesse d'ici, à lire au chaud!**

**ENTRE les crocs des TORNGAT**  
Isabelle Laruecho

**LE GROS SEBASTE**  
Kaven Girard

**zailees.com**

## L'hiver à Ville-Marie c'est :

- Patin libre (Aréna Frère Arthur-Bergeron)
- Hockey libre (Aréna Frère Arthur-Bergeron)
- Sentiers (Parc de la Grotte)
- Glissade (Cimetière)
- Location gratuite de raquettes à neige (Bibliothèque La Bouquine)

**Plus de détails sur  
villevillemarie.org  
(onglet "Loisirs et culture")**



# Les événements d'hiver

Ils portent le nom de « Carnaval », « Fête », « Foire », « Magie » ou encore « Festival ». Ce sont nos événements d'hiver et ils sont bien ancrés sur notre territoire depuis des dizaines d'années.

Christine Morasse | cmorasse@journallecityen.com

Le 14 janvier dernier, le Club Optimiste d'Amos dévoilait les grandes lignes de la programmation de la 30<sup>e</sup> édition de la Magie des Neiges Optimiste, qui se tiendra du 20 au 22 février 2026.

Cette année encore, les principales activités de la Magie des Neiges se dérouleront à proximité de la Cathédrale, ainsi qu'à quelques autres endroits avoisinants à Amos. La population retrouvera les activités telles que la parade d'ouverture dans les rues d'Amos, les feux d'artifice, les glissades géantes et sur tubes, les jeux gonflables pour les plus petits, les balades en train magique et en traîneau à chiens, les promenades en *Snow mobile*, le bingo géant pour enfants, sans oublier la traditionnelle soupe offerte sous le chapiteau par les Chevaliers de Colomb d'Amos — Conseil 2218.

## Des activités spéciales pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire

Pour l'occasion, la Magie des Neiges Optimiste bonifie également sa programmation avec des activités spéciales. Parmi celles-ci, le public pourra assister au concert du groupe Les Petites Tounes. Autre nouveauté, le parc Amos Toyota prendra place sur la rue principale, face au parc de la Cathédrale. Cet espace proposera sept jeux gonflables additionnels, offrant encore plus d'options de divertissement aux familles et aux enfants tout au long du week-end.

En plus de la programmation officielle, plusieurs partenaires de la Magie des Neiges Optimiste proposeront des activités et des initiatives hors programmation, contribuant à enrichir l'expérience des festivaliers. Un tournoi familial de hockey de rue, organisé par Animation Centre-Ville, aura lieu le samedi en journée et en soirée sur la 1<sup>re</sup> Rue Ouest, entre le coin de la 1<sup>re</sup> Avenue Ouest et celui de l'Avenue de la Gare.



Les feux d'artifice sont populaires, même l'hiver.

Photo gracieuseté : Marie-Pier Tremblay



La glissade géante de la Magie des Neiges procure des sensations fortes!

Photo gracieuseté : Jenny Corriveau

Enfin, la Cathédrale d'Amos, qui trône au cœur des activités depuis toujours, accueillera le public avec une lecture pour enfants animée par un personnage historique, organisée par Tourisme Amos-Harricana. Des visites guidées de Tourisme Amos-Harricana auront également lieu à l'intérieur de la Cathédrale le samedi.

## Plusieurs endroits où célébrer l'hiver en région

Plusieurs autres municipalités célèbrent l'hiver en région. Au Témiscamingue, il y a la 61<sup>e</sup> édition du Carnaval de Lorrainville du 29 au 31 janvier, avec une programmation riche et de nombreux spectacles, dont celui de Matt Lang. À Val-d'Or, l'Hiver en Fête revient au centre-ville du 5 au 8 février pour une deuxième année. À Rouyn-Noranda, le Carnaval de Cadillac aura lieu du 6 au 8 février également, où plusieurs activités conviviales se dérouleront. La Fête d'hiver de Rouyn-Noranda se tiendra les 21 et 22 février et propose deux journées d'activités gratuites. Finalement, à Amos région, le Carnaval de Landrienne les 27 et 28 février est une fête hivernale pour toute la famille.

# Suzanne

## BLAIS

DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST



ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC



À tous les visiteurs,  
Laissez-vous bercer  
par la beauté de notre  
belle région tout  
en découvrant nos  
activités culturelles,  
touristiques et nos  
fiertés locales.

**Bienvenue chez-nous!**

**Bureau Amos:**

☎ 819 444-5007

📍 259, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest,  
Amos (Québec) J9T 1V1

**Bureau La Sarre:**

☎ 819 339-7707

📍 29, 8<sup>e</sup> Avenue Est,  
La Sarre (Québec) J9Z 1N5

✉ [suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca](mailto:suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca)

Mercredi 28 janvier 2026 | 21

# abiti ouest

*Riche de plaisirs*



© Mathieu Dupuis

© Jean Caron

© Mathieu Dupuis

*Planifiez  
votre séjour*

**1 866 660-3318**  
**tourisme.ao.ca**



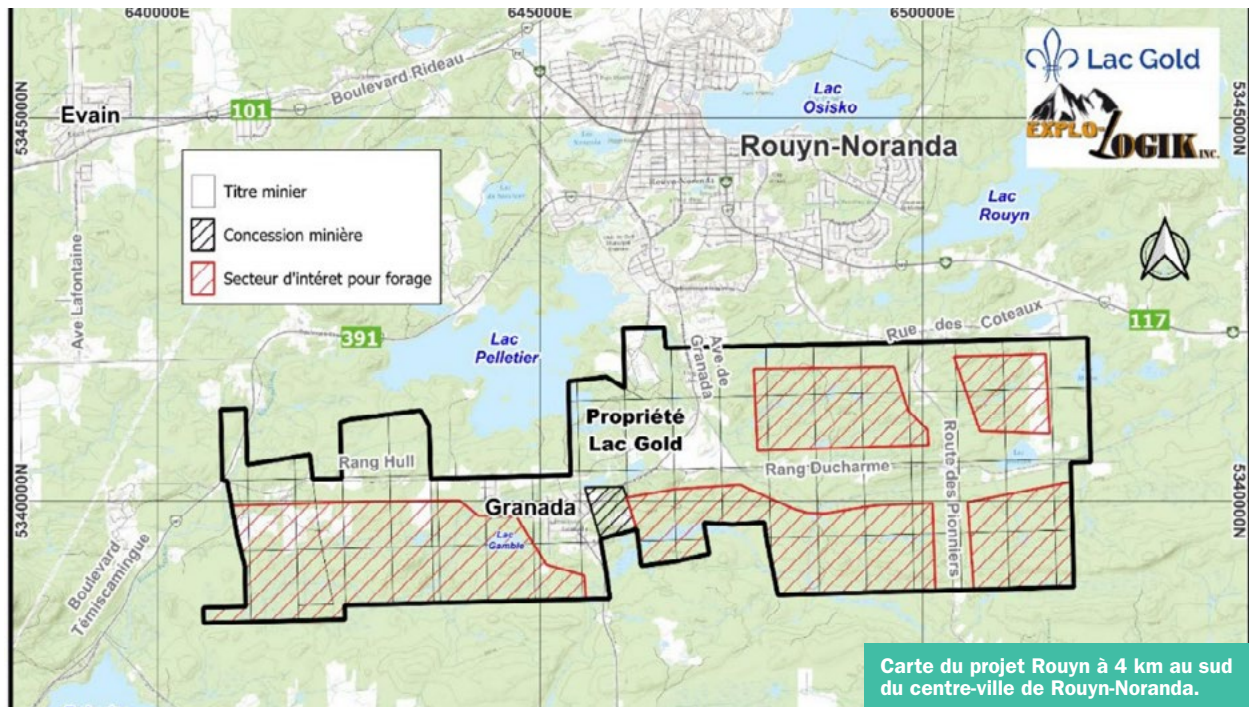
# Début des travaux de forage sur le projet Rouyn dans le quartier Granada

Près de 70 personnes sont venues assister à la rencontre organisée par l'entreprise Lac Gold, le mardi 20 janvier, au Centre Jean-Claude Beauchemin à Granada, concernant le projet Rouyn.

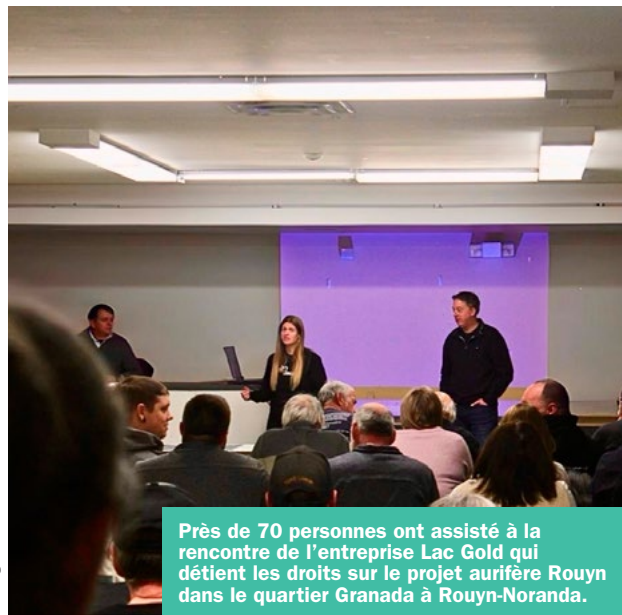
Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

La rencontre, ouverte à toute la population, a permis à l'entreprise Lac Gold de présenter son projet en détail et de répondre aux questions et inquiétudes des citoyens concernés. Pour amorcer la rencontre, Suzie Tremblay, responsable des travaux de forage pour l'entreprise Explo-Logik, a expliqué que le projet doit faire l'objet d'une autorisation ministérielle. La rencontre du 20 janvier s'inscrivait dans le processus de consultation requis pour l'obtention de cette autorisation.

La phase présentée concerne uniquement des travaux de forage exploratoire. Le secteur visé pour cette étape est le secteur Astoria (voir carte sur le site <https://ardiden.com>). À ce stade, une seule propriété privée est directement concernée par la demande



Carte du projet Rouyn à 4 km au sud du centre-ville de Rouyn-Noranda.



Près de 70 personnes ont assisté à la rencontre de l'entreprise Lac Gold qui détient les droits sur le projet aurifère Rouyn dans le quartier Granada à Rouyn-Noranda.

des tubes de protection (tubage) pour isoler les nappes phréatiques de surface. Les risques de contamination sont jugés minimes et étroitement surveillés. Conscient des expériences passées, le promoteur s'engage à mettre en place un protocole de communication directe pour aviser les propriétaires avant tout déplacement de machinerie. Il indique d'ailleurs que pour éviter le déboisement de nouveaux secteurs, les sentiers existants seront utilisés. Lac Gold s'engage à les entretenir et à les rendre accessibles à la population. Les forages sont prévus en hiver, afin de réduire l'impact des machines.

## Impacts environnementaux

Lac Gold indique réaliser des études de caractérisation et des évaluations d'impacts, et obtenir tous les certificats requis. Les sites sont choisis afin de minimiser l'empreinte sur les milieux sensibles. Les activités seront prioritairement concentrées dans des secteurs déjà déboisés avant 1984. L'entreprise est également certifiée ÉcoLogo, ce qui implique un suivi technique rigoureux pour chaque forage et des inspections quotidiennes sur les sites. Concernant le bruit et les nuisances, l'entreprise mentionne que des boîtiers protecteurs ou « casing » seront

installés sur les foreuses et des murs de neige seront utilisés pour réduire le bruit et l'impact visuel. Les sites étant situés en hauteur, la perception sonore devrait être atténuée. Puisqu'il s'agit uniquement de forages, aucune vibration du sol n'est anticipée par le promoteur.

## Circulation routière

L'une des principales préoccupations des citoyens concerne le va-et-vient de la machinerie lourde et des camions sur le réseau routier dans le noyau villageois de Granada. Selon Lac Gold, les déplacements de machinerie seront planifiés hors des heures de pointe autant que possible. Pour cette phase, la machinerie lourde sera mobilisée une seule fois en forêt. Les travailleurs se rendront ensuite sur le site en camionnettes. L'accès par le village, rue Martin, se fera par la voie de passage attenante à l'avenue Granada.

Bien que plusieurs craignent pour la quiétude des citoyens qui résident à proximité des lieux de forage, Suzie Tremblay s'est voulue rassurante en affirmant que Lac Gold veut être à l'écoute des gens et répondre à toutes leurs questions au fur et à mesure du projet, et ce dans le respect.

d'autorisation. L'entreprise confirme qu'elle va rencontrer personnellement la personne propriétaire concernée. Les phases subséquentes feront également l'objet de consultations, mais elles dépendent entièrement des résultats de cette première phase. Il n'y a donc aucun échéancier à moyen ou long terme qui peut être confirmé pour le moment par le promoteur.

## Dialogue avec la communauté

Afin d'assurer un suivi continu, le promoteur s'est engagé à mettre en place un comité de vigie composé d'un représentant de la Ville, Maxime Gauthier, d'un représentant des Premières Nations (Pikogan), Sylvester Trapper, d'un citoyen, Pierre Bibeau et d'une représentante du milieu économique, Nathalie Langlais. Ce comité a été formé à la suite de la rencontre. Si le projet devait aller de l'avant, Lac Gold une filiale d'Ardiden, confirme que les activités seraient 100 % souterraines, à une profondeur minimale d'environ 700 mètres, pouvant aller jusqu'à 15 000 mètres. Aucune opération de décapage n'est prévue. Aucune mine à ciel ouvert (*open pit*) n'est prévue.

## Inquiétudes

Plusieurs citoyens présents dans la salle se disaient préoccupés par l'impact des forages sur leur puits. Le promoteur s'est voulu rassurant en expliquant que le forage au diamant est une méthode éprouvée qui utilise

## Jaclin Bégin réélu à titre de préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

Les membres du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest ont réélu Jaclin Bégin à titre de préfet, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le mercredi 21 janvier 2026.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Avec ce nouveau vote de confiance, celui qui est aussi maire de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé débute un septième mandat, cette fois d'une durée de quatre ans. En plus de ses fonctions de maire et de préfet, M. Bégin entame sa 13<sup>e</sup> année à titre de représentant de la MRC d'Abitibi-Ouest à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.



# « La réalité est toute autre en région »

Loin de sa terre natale, et aussi des grands centres urbains, Mamadou Boubou Lam, étudiant international à l'UQAT en travail social, apprend à se reconstruire un quotidien entre espoirs, défis et projets d'avenir. Il raconte son parcours, ses difficultés et ce qui pourrait le convaincre de rester en région.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

Originaire du Sénégal, Mamadou Boubou Lam est arrivé en plein cœur d'hiver avec son sac bourré d'espoir et de persévérance. Cependant, il doit faire face à une autre réalité qui lui demande une nouvelle adaptation. Interpellé sur ses premières soirées à Rouyn-Noranda, le Sénégalais avoue avoir été surpris par l'hiver. « Ça a été



Mamadou Boubou Lam a choisi la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour poursuivre ses études.

Photo: gracieuseté

épouvantable», confie-t-il, alors qu'il a ressenti le froid dès sa sortie de l'aéroport.

Il a choisi de venir étudier en région de façon réfléchie, même s'il ne connaissait pas l'Abitibi-Témiscamingue auparavant. Il avait plutôt entendu parler d'universités situées dans les grandes villes comme Toronto, Montréal ou Laval.

Déjà détenteur d'une maîtrise en sociologie obtenue au Sénégal, il nourrissait le projet de poursuivre des études à l'étranger. Sa démarche l'amène à explorer plusieurs universités canadiennes. Au fil de ses recherches, il apprend que certains établissements offrent des réductions pour les frais de scolarité aux étudiants internationaux.

C'est dans ce contexte qu'il découvre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). En parcourant les programmes offerts, son attention se porte sur le travail social. De plus, la consultation du corps professoral achève de le convaincre. Il y reconnaît le nom d'un professeur sénégalais.

Lorsque l'appel de candidatures pour la bourse est lancé, il décide de tenter sa chance. Heureusement, sa candidature est retenue. L'obtention de cette bourse, qui couvre tous les frais de scolarité de ses études, devient alors l'élément déclencheur de son choix pour l'UQAT.

Les sources officielles ne donnent pas de chiffres précis sur le nombre d'étudiants internationaux vivant en Abitibi-Témiscamingue. Cependant, selon l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, la population étudiante universitaire locale pour l'automne 2025 est en croissance.

**Ses premiers jours à l'université ont été éprouvants**  
« Ma première semaine de cours a été un véritable calvaire. Je n'avais pas encore acheté de vêtements d'hiver. Je devais sortir pour me rendre à l'université et, comme je n'habitais pas en résidence, je prenais l'autobus. Chaque fois que je prenais mon téléphone, mes mains étaient glacées par le froid. Je n'avais pas de vêtements thermiques. J'ai passé toute une semaine avec les mains rouges », raconte-t-il.

Grâce aux différentes activités mises en place à l'UQAT pour faciliter l'intégration des étudiants internationaux, Mamadou Boubou Lam parvient progressivement à s'adapter au climat et à son nouvel environnement.

Toutefois, son principal défi à ses débuts demeure le mode d'enseignement. Selon lui, le système académique diffère considérablement de celui du Sénégal. « Ici, la charge de travail est beaucoup plus volumineuse », souligne-t-il.

Questionné sur le logement en région, il se dit plutôt chanceux, bien qu'il ait dû multiplier les démarches et les contacts avant son arrivée afin de trouver un toit. Si la question du logement lui a parfois semblé paradoxale, il se montre en revanche très satisfait du transport collectif. « Ici, le transport est non seulement gratuit, mais aussi facilement accessible », souligne-t-il.

Au-delà de ces facteurs, il n'écarte pas le choc culturel où il perçoit une société plus individualiste. En Afrique, la vie est plus collective, ce qui lui a causé de la solitude au début.

**À l'UQAT, l'intégration se construit en réseau**  
Après trois sessions passées à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), il affirme se sentir pleinement intégré à son milieu. Il attribue cette intégration à l'accessibilité du personnel universitaire et au réseau de contacts qu'il a su tisser au fil du temps.

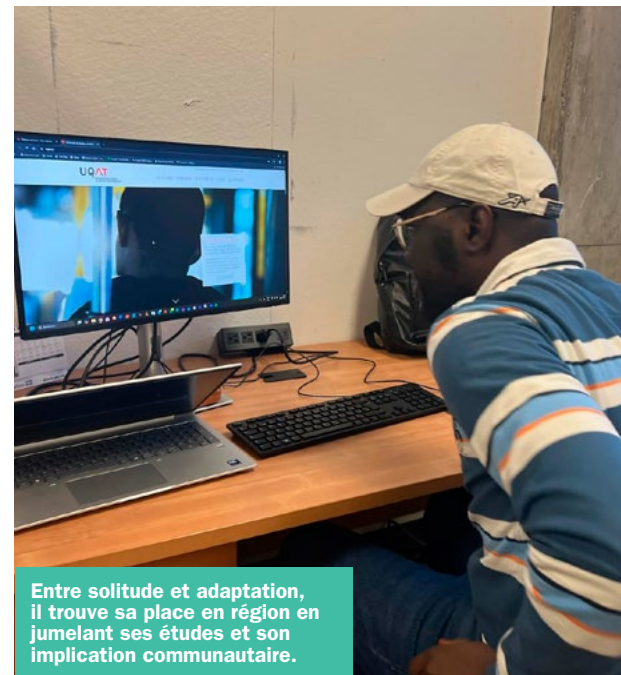
« Je me sens bien intégré parce qu'à l'UQAT, le personnel est accessible. J'ai créé pas mal de contacts. Je fais aussi partie d'un groupe d'étudiants qui accueille les nouveaux arrivants sur le campus de Rouyn-Noranda », explique-t-il. L'UQAT fait tout pour donner le maximum d'informations, selon lui.

Au-delà du cadre universitaire, Mamadou Boubou Lam souligne l'importance de la communauté sénégalaise locale. « Depuis mon arrivée, je les ai beaucoup sollicités. On partage énormément de choses ensemble. Même en période de fête, on se retrouve toujours : on partage les repas, on discute », raconte-t-il.



« L'UQAT, un lieu d'accueil et d'intégration pour les étudiants internationaux », précise Mamadou Boubou Lam.

Photo: gracieuseté : Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel



Entre solitude et adaptation, il trouve sa place en jumelant ses études et son implication communautaire.

Photo: gracieuseté : Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

**« Ma place est ici »**  
Même s'il prévoit terminer ses études à l'hiver 2027, il n'est pas encore certain de poursuivre au-delà, tant la charge de travail lui semble importante.

Pourtant, il envisage de rester en région. « Si j'ai une opportunité, je vais rester en région. Honnêtement, je préfère habiter en région plutôt que dans les grandes villes, car je n'aime pas ces dernières. Je ne me sens pas en sécurité dans les grandes villes. Ici, on peut se déplacer à n'importe quelle heure, même à 2 h du matin », explique-t-il.

Pour lui, c'est aussi une question de relations humaines. « Le fait que je me sente bien intégré dans la ville et que je sois capable de développer des liens humains [...] Le fait qu'on m'ait donné une chance d'étudier ici, je dois prouver que je mérite cette chance », ajoute-t-il.

Malgré tout, sa plus grande inquiétude reste l'immigration. « Je ne sais pas quelles seront les conditions applicables pour obtenir ma résidence permanente [...] d'ici la fin de mes études », confie-t-il.

Malgré cette incertitude, il encourage les étudiants internationaux à s'orienter vers la région. « Le déplacement est plus simple en région. Choisir la région, c'est se donner une autre carte », conclut-il.

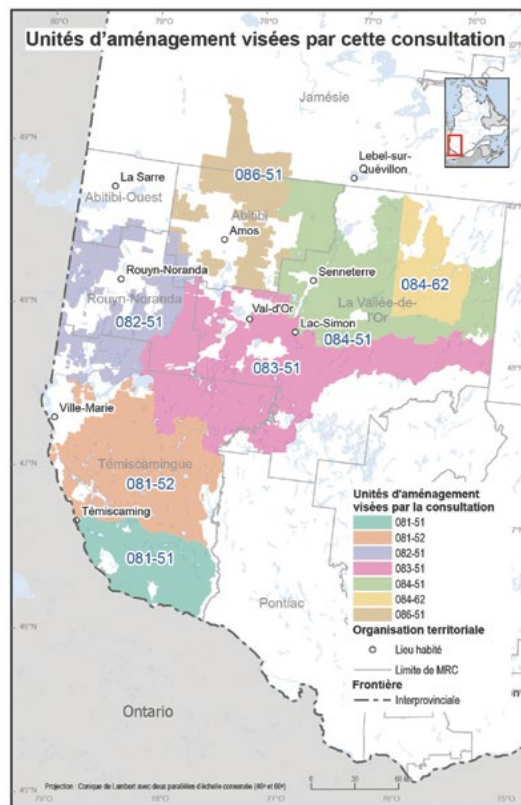
# AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

## CONSULTATION PUBLIQUE – ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Du 26 janvier au 19 février 2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur les modifications prévues dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) sur le territoire public de la région.

Ces PAFIO présentent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux tels que la récolte de bois, le reboisement, des éclaircies, la préparation de terrain, la construction et la réfection de chemins multiusages dans les unités d'aménagement 081-51, 081-52, 082-51, 083-51, 084-51, 084-62 et 086-51.



Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires : [Quebec.ca/consultations-forêt-abitibi-témiscamingue](https://Quebec.ca/consultations-forêt-abitibi-témiscamingue)



Vous avez jusqu'au 19 février 2026 à 23 h 59 pour transmettre vos commentaires.

### Séance d'information virtuelle

Les spécialistes du Ministère tiendront une séance d'information virtuelle où seront précisés les secteurs d'intervention potentiels présentés en consultation publique, la façon d'émettre des commentaires en ligne et les suites données aux préoccupations émises. Une période de questions des participants et participantes conclura l'activité.

La séance aura lieu le mercredi 28 janvier 2026 de 18 h à 19 h 30.

Pour y assister, veuillez-vous inscrire au plus tard la veille de la séance d'information, à 23 h 59, par courriel : [abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca](mailto:abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca). Des instructions et un lien Internet seront transmis par courriel aux personnes inscrites pour qu'elles puissent participer à la rencontre.

### Pour plus d'informations

Les spécialistes sont également disponibles, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes : Par courriel : [abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca](mailto:abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca)

#### Unité de gestion du Témiscamingue

75, rue des Oblats Nord  
Ville-Marie (Québec) J9V 1J2  
Téléphone : 819 629-6494

#### Unité de gestion de Rouyn-Noranda

70, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1  
Téléphone : 819 763-3388

#### Unité de gestion de Val-d'Or

420, boulevard Lamaque  
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4  
Téléphone : 819 354-4611

#### Unité de gestion de la Mégiscane

250, 14e Avenue Est  
Senneterre (Québec) J0Y 2M0  
Téléphone : 819 737-2350

#### Unité de gestion de l'Harricana-Sud

1122, Route 111 Est  
Amos (Québec) J9T 1N1  
Téléphone : 819 444-5238

#### Unité de gestion du Lac-Abitibi

645, 1e Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 3P3  
Téléphone : 819 339-7623

**Note : Cette consultation ne permet pas de réviser l'affectation du territoire public ni les droits qui y sont consentis.**

## Babillard communautaire

### LE PORTAIL

Vous vivez dans l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale, ou qui en présente des symptômes, et ça vous affecte? Le Portail invite ses membres au café-rencontre mensuel le mercredi 28 janvier à 18h. La thématique du mois : « Planifier l'avenir ». Le café-rencontre permet de tisser des liens et de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent auprès d'un proche atteint d'un trouble de santé mentale. Pour info ou inscription : 819 764-4445.

### CLUB DE L'ÂGE D'OR DE COLOMBOURG

Le comité du club de l'âge d'or de Colombourg invite la population à une soirée le dimanche 1er février dès 19h30 à la salle communautaire de l'endroit. Danse, chansons et tirages prévus. Lunch sera servi à la fin de la soirée. Venez fêter la St-Valentin avec nous.

### CLUB DE L'ÂGE D'OR DE NORANDA

Le Club de l'âge d'or de Noranda invite la population à son brunch mensuel le dimanche 8 février de 9h à 12h30 au coût de 15\$/adulte et de 8\$/enfant (5 à 9 ans) au 25, 7<sup>e</sup> Rue, Rouyn-Noranda. Pour info : 819 764-3837. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite sur place.

### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE ROUYN-NORANDA

Profil recherché : être majeur (18 ans et +), intégrité, respect et sens éthique, leadership et esprit d'analyse, disponible pour des rencontres aux 6 semaines (relâche l'été). Atouts : comptabilité, ressources humaines, santé et services sociaux, droits, éducation. Mandat : 2 ans. 9 membres élus. Engagement bénévole enrichissant. Pour info : [direction@benevolern.com](mailto:direction@benevolern.com).

### BOUGE ET DANSE

Venez danser, bouger, jaser tous les mardis entre 13h30 et 15h. Aucune inscription et c'est gratuit. Thèmes musicaux variés. Salle du cinquantenaire, centre communautaire d'Évain.

### RÉCRÉ-EAU DES QUINZE

Trois sentiers de Récré-Eau des Quinze accessibles cet hiver en raquette : l'Attaway, la Grande-Île et l'Île des Rapides. Une équipe de bénévoles les parcourent un samedi sur 2 et vous êtes invités à vous y joindre. Pour info (dates et points de rencontre) : page Facebook de Récré-Eau des Quinze ou Claude Patoine 819 784-2096.

### LARCH DE KARINAPPELLA

Larch de Karinapella tiendra son AGA le mardi 3 mars de 18h30 à 20h30 au 833, Rue Perreault E, Rouyn-Noranda, (sous-sol). Inscription nécessaire au 819-290-3044.

### PARKINSON ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Fondé en 2009, Parkinson Abitibi-Témiscamingue a pour mission le mieux-être des personnes confrontées à la maladie de Parkinson, leurs aidants et leurs proches, par l'offre de services de soutien, de formation et d'information. Parkinson Abitibi-Témiscamingue recrute pour pourvoir des postes sur son conseil d'administration. Pour soumettre sa candidature : courriel d'intérêt détaillant votre parcours et votre désir d'implication à Doris Hamelin, [coordo@parkinsonat.org](mailto:coordo@parkinsonat.org). Pour info : 819 880-1425

### PARKINSON ABITIBI-OUEST

Le groupe d'entraide et de soutien Parkinson Abitibi-Ouest s'adresse aux personnes atteintes de la maladie et leurs proches aidants. Des Cafés-rencontres d'une durée de 2h (4 à 5 rencontres par année) se tiennent pour s'informer et échanger sur différents sujets concernant la maladie. Pour joindre le groupe : Suzanne au 819 333-7146.

### AQDR ROUYN-NORANDA

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées propose le service Docu Aide. Ce service est offert aux 50 ans et plus qui ont besoin d'aide pour compléter des documents. Service personnalisé d'une heure par personne. Sur réservation uniquement. Pour info ou réservation : 819 762-7855.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à [journaliste@journallecitoyen.com](mailto:journaliste@journallecitoyen.com), au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.



## APPEL DE CANDIDATURES

### Avis aux personnes intéressées par le Comité consultatif en aménagement du territoire

La MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) est présentement à la recherche de personnes dynamiques, objectives et intéressées à faire partie du comité consultatif en aménagement du territoire (CCAT).

Le CCAT joue un rôle actif dans la planification du territoire. Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité est chargé de formuler des recommandations :

- en matière d'aménagement du territoire de la MRCAO à la pratique des activités et aux aspects environnementaux qui sont rattachés à cet aménagement ou à cette pratique;
- en matière de planification et de réglementation régionales;
- concernant le contenu du plan d'urbanisme (s'il y a lieu) et des règlements d'urbanisme en vigueur dans les TNO de la MRCAO;
- pour toute demande de dérogation mineure pour les TNO de la MRCAO ;
- pour toute demande d'autorisation pour la démolition d'immeuble patrimonial au sein des TNO de la MRCAO ;
- pour toutes autorisations émises par le comité de démolition des municipalités ou par le conseil municipal des municipalités de la MRCAO pour la démolition d'immeuble patrimonial;
- pour toutes dérogations mineures en zone de contrainte émises des municipalités de la MRCAO.

Le comité se réunit au besoin, habituellement de 2 à 4 fois par année.

#### Critères de sélection :

- Être résidant sur le territoire de la MRCAO;
- Être disponible le soir;
- Vouloir participer activement aux réunions;
- Avoir une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture constitue un atout.

#### Dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent transmettre, avant le 13 février à 16h, leur candidature de même que leur coordonnées, nom, adresse, courriel et numéro de téléphone, soit par courriel à [mcloutier@mrcao.qc.ca](mailto:mcloutier@mrcao.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Candidat pour le CCAT  
a/s M. Matthieu Cloutier  
MRC d'Abitibi-Ouest  
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K7

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Seules les personnes retenues seront contactées.

DONNÉ A LA SARRE  
Ce 28 janvier 2026

Normand Lagrange  
Directeur général  
Greffier-trésorier

# LE CITOYEN

Je  
soutiens  
mon  
entreprise  
locale



[www.journallecitoyen.com](http://www.journallecitoyen.com)

# AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu le **9 février 2026** à l'hôtel de ville

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2025-1394 REMBOURSABLE PAR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 8 septembre 2025, le conseil a adopté le règlement d'emprunt N° 2025-1394 décrétant la réalisation d'un développement domiciliaire dans le cadre du projet de relocalisation du quartier Notre-Dame au montant de 16 518 000 \$ décrétant l'appropriation d'un montant de 13 500 000 \$ provenant d'une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et un emprunt de 3 018 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables.

Le règlement N° 2025-1394 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 19 septembre 2025 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 janvier 2026.

Le règlement N° 2025-1394 entre en vigueur le 28 janvier 2026, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2026  
et publié le 28 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

## AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT N°s 2025-1410, 2025-1411, 2025-1412, 2025-1418, 2025-1419, 2025-1420, 2025-1421, 2025-1422, 2025-1423, 2025-1424, 2025-1425 ET 2025-1426 REMBOURSABLES PAR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 12 janvier 2026, le conseil municipal a adopté les règlements d'emprunt suivants :

- **N° 2025-1410** décrétant divers travaux, soit la rectification de l'accès à la patinoire, le traitement de l'eau et la pente du bâtiment à l'aréna de Cloutier, le remplacement du réservoir d'ammoniac et de l'échangeur du Club de curling Noranda au Centre Dave-Keon, la réfection des toilettes du sous-sol au centre communautaire de D'Alembert, la mise aux normes du local électrique aux travaux publics, le changement de chaudières pour un système biénergie à l'hôtel de ville, la réfection des toilettes des filles au Théâtre du cuivre, le remplacement des casiers des vestiaires du Club de curling Noranda au Centre Dave-Keon et le remplacement des composantes de l'échangeur à plaque (réfrigération) au Centre Dave-Keon pour un montant de 1 229 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 1 229 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1411** décrétant le remplacement et l'ajout de certains véhicules lourds et autres véhicules à moteur pour un montant de 980 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 980 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1412** décrétant le remplacement et l'ajout de certains véhicules légers et autres véhicules à moteur pour un montant de 353 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 353 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1418** décrétant divers travaux, soit l'aménagement autour du parc de rouli-roulant dans le quartier de Cadillac, le projet « Espace Dr-Réal-Lacombe », l'aménagement d'un espace public transitoire dans le Vieux-Noranda et l'achat de matériel pour le centre aquatique au montant de 1 626 000 \$ décrétant l'appropriation d'un montant de 250 000 \$ provenant d'une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et un emprunt de 1 376 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1419** décrétant l'achat d'équipements pour la redondance de l'infrastructure technologique, le remplacement du système d'accès pour le bâtiment de la sécurité incendie (Caserne 01) et le remplacement des portes extérieures à l'aréna Jacques-Laperrière pour un montant de 412 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 412 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1420** décrétant des services professionnels pour divers travaux, soit la réfection de la rampe d'accès à la Caserne 01, la réfection de la toiture au 130 de la rue Perreault Est, le remplacement de la tour d'eau au centre communautaire d'Évain et la réfection du bâtiment d'accueil au parc botanique pour un montant de 175 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 175 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1421** décrétant des services professionnels concernant le bâtiment du service des parcs et la plateforme de transition des sols contaminés pour un montant de 160 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 160 000 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1422** modifiant le règlement N° 2024-1353 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 612 000 \$ pour le remplacement des luminaires sportifs désuets dans les divers terrains sportifs à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
- **N° 2025-1423** modifiant le règlement N° 2024-1348 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 5 077 000 \$ pour des travaux de réfection de la rue D'Iberville (entre les avenues Dallaire et Larivière) à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;

- **N° 2025-1424** modifiant le règlement N° 2023-1287 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 506 000 \$ pour la réfection du gymnase Denyse-Julien à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
  - **N° 2025-1425** modifiant le règlement N° 2024-1339 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 194 000 \$ pour la réfection de la toiture du Club de curling Noranda au Centre Dave-Keon à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables;
  - **N° 2025-1426** modifiant le règlement N° 2023-1289 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 375 000 \$ concernant des services professionnels pour la réfection de la toiture et l'isolation de l'aréna Jacques-Laperrière à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables.
- 2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.
- 3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h du 2 au 6 février 2026 au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le nombre de demandes requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de trois mille deux cent quatre-vingt (3 280). Si ce nombre n'est pas atteint, lesdits règlements N°s 2025-1410, 2025-1411, 2025-1412, 2025-1418, 2025-1419, 2025-1420, 2025-1421, 2025-1422, 2025-1423, 2025-1424, 2025-1425 et 2025-1426 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
- 5) Les résultats de la procédure d'enregistrement de ces règlements seront annoncés le 9 février 2026 à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 6) Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour les règlements N°s 2025-1410, 2025-1411, 2025-1412, 2025-1418, 2025-1419, 2025-1420, 2025-1421, 2025-1422, 2025-1423, 2025-1424, 2025-1425 et 2025-1426 :

- 7) Toute personne qui, le 12 janvier 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
- être une personne physique domiciliée à Rouyn-Noranda et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise à Rouyn-Noranda qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise à Rouyn-Noranda depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise à Rouyn-Noranda qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise à Rouyn-Noranda depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins le 12 janvier 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de Rouyn-Noranda, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 10) Personne morale :
- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 12 janvier 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2026  
et publié le 28 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

## AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu **le 9 février 2026** à l'hôtel de ville

**AVIS PUBLIC  
AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT  
LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT  
LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT N<sup>os</sup> 2025-1414, 2025-1415 ET 2025-1416  
REMBOURSABLES PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS  
PAR LE SERVICE MUNICIPAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 12 janvier 2026, le conseil municipal a adopté les règlements d'emprunt suivants :
  - **N° 2025-1414** décrétant l'ajout d'une pompe de trop-plein, le remplacement de la génératrice P-3E et l'étanchéisation de regards à la gestion des eaux dans les quartiers d'Arntfield, Évain et Noranda-Nord pour un montant de 736 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 736 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées;
  - **N° 2025-1415** décrétant la mise à niveau des équipements de la station d'épuration dans le quartier d'Évain pour un montant de 159 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 159 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées;
  - **N° 2025-1416** décrétant le programme annuel des travaux 2026 – eaux usées, soit le remplacement de l'échelle pour l'accès au toit à la station d'épuration de Rouyn-Noranda, la modernisation et le remplacement de pompes et panneaux aux postes de pompage pour un montant de 227 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 227 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées.
- 2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.  
Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.
- 3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h **du 2 au 5 février 2026** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le nombre de demandes requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de deux mille trois cent cinquante huit (2 358). Si ce nombre n'est pas atteint, lesdits règlements N<sup>os</sup> 2025-1414, 2025-1415 et 2025-1416 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
- 5) Les résultats de la procédure d'enregistrement de ces règlements seront annoncés le 6 février 2026 à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 6) Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.  
Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour les règlements N<sup>os</sup> 2025-1414, 2025-1415 et 2025-1416 :
- 7) Toute personne qui, le 12 janvier 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans un immeuble imposable desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise à Rouyn-Noranda depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par le service municipal d'assainissement des eaux usées depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins le 12 janvier 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des immeubles imposables desservis par le service municipal d'assainissement des eaux usées, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 10) Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 12 janvier 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2026  
et publié le 28 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

# NE CHERCHEZ PLUS VOS NOUVELLES!

## NOTRE INFOLETTRE VOUS SUIT PARTOUT



## ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

[www.journallecitoyen.com](http://www.journallecitoyen.com)

## AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu le **9 février 2026** à l'hôtel de ville

**AVIS PUBLIC  
AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT  
LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT  
LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT N<sup>os</sup> 2025-1417 ET 2025-1427  
REMBOURSABLES PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX  
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 12 janvier 2026, le conseil municipal a adopté les règlements d'emprunt suivants :
  - **N<sup>o</sup> 2025-1417** décrétant le programme annuel des travaux 2026 – eau potable, le remplacement d'équipement à l'usine de filtration d'eau de Rouyn-Noranda, à l'usine d'eau potable dans le quartier de Beaudry, le remplacement de vannes de réseau d'aqueduc, le retrait annuel de vannes purges résidentielles dans le cadre de la stratégie d'économie de l'eau potable pour un montant de 327 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 327 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc municipaux;
  - **N<sup>o</sup> 2025-1427** modifiant le règlement N<sup>o</sup> 2024-1346 décrétant le programme annuel des travaux 2025 – eau potable afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 430 000 \$ et décrétant l'appropriation d'un montant de 405 772 \$ provenant d'une subvention dans le cadre du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables (FIERH) et un emprunt de 24 228 \$ concernant la sectorisation du réseau de distribution d'eau potable dans le secteur de la rue du Terminus à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc municipaux.
- 2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.  
Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.
- 3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h du **2 au 5 février 2026** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le nombre de demandes requis pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de deux mille trois cent quarante et un (2 341). Si ce nombre n'est pas atteint, lesdits règlements N<sup>os</sup> 2025-1417 et 2025-1427 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
- 5) Les résultats de la procédure d'enregistrement de ces règlements seront annoncés le 6 février 2026 à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 6) Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.  
Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour les règlements N<sup>os</sup> 2025-1417 et 2025-1427 :
- 7) Toute personne qui, le 12 janvier 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans un immeuble desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- 9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux depuis au moins le 12 janvier 2026;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins le 12 janvier 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 10) Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 12 janvier 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2026  
et publié le 28 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

## Avis de décès



**Lise Crépeau**  
1947-2026

Rouyn Noranda : Est décédée à la Maison de l'Envol, le 19 janvier 2026, à l'âge de 78 ans, Mme Lise Crépeau, domiciliée à Rouyn-Noranda, fille de feu Alphonse Crépeau et de feu Germaine Delhalle, épouse de Marcel Pettigrew.

Outre son époux, Lise laisse dans le deuil ses enfants : Simon (Nathalie), Annie (Jean-Luc), Joël et Marie-Ève (François-Charles); ses petits-enfants : Guillaume, Étienne, Audrey, Pierre, André, Abraham, John-Olivier et Evelyne; ses frères : André (Ginette), Gaston (Sandra), Charles (Penny) et Louis (Lise); ses beaux-frères et belles-sœurs : Odette, Claude, Denise, Jeannine, Jacques et Lyse; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et ami (e) s, notamment la communauté de la Paroisse Sainte-Trinité.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de l'Envol pour les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la  
Maison de l'Envol de Rouyn-Noranda  
1405, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda, Québec  
Téléphone : 819 762-7273  
Site web : <https://www.jedonneenligne.org/maisondelenvol/>

Lise sera exposée à la Coopérative funéraire de l'Abitibi du 10, rue Reilly à Rouyn-Noranda le vendredi 30 janvier 2026, de 19 h à 21 h et le samedi 31 janvier 2026, de 9 h à 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 31 janvier 2026 à 11 h à la Cathédrale St-Joseph.



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ABITIBI  
PRÉSENT À CHAQUE INSTANT

## LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

65, Perreault Est, Rouyn-Noranda, Qc J9X 3C1  
1.888.767.7156 - [journallecitoyen.com](http://journallecitoyen.com)

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Karen Lachapelle  
Amy Lachapelle  
Micael Caron  
Ricardo Junior Emmanuel  
Mylène Falardeau  
Daisy-Anne Gagné  
Aline Gélinas  
Claudie Hamelin  
François Hénault  
Jessica Lacroix  
Christine Morasse  
Audrey Pelchat

**Ensemble en**  
**Abitibi-Témiscamingue!**

Publié par Le Reflet témiscamien inc.  
Impression : Transcontinental inc  
Distribution : Messagerie Dynamiques  
Plus de 90 points de dépôt



**AVIS PUBLIC**

**Consultation publique**

**Modification des Plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des ententes de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima et du territoire de forêt de proximité.**

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes, donné par le soussigné, que du **2 au 26 février 2026**, la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest invite la population à s'exprimer sur la modification des Plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des ententes de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima (Localités de St-Eugène de Chazel et de Languedoc) et du territoire de forêt de proximité.

Les PAFIO présentent les secteurs de récolte forestière, les travaux de voirie et autres activités d'aménagement prévues sur les territoires sous entente de délégation pour une période de 5 ans.

Vous disposez de 25 jours pour consulter les documents relatifs à la modification des PAFIO sur notre site Web, au [www.mrcao.qc.ca](http://www.mrcao.qc.ca), onglet *Services*, section *Forêt > Consultation publique*.

Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier des PAFIO, vous devez le faire par écrit, en remplissant le formulaire à cet effet, disponible sur le site Internet de la MRC d'Abitibi-Ouest ou à la réception, au bureau de la MRC. Vous pouvez le retourner à la réception du bureau de la MRC ou par courriel à l'adresse suivante : [service.foret@mrcao.qc.ca](mailto:service.foret@mrcao.qc.ca).

**DONNÉ À LA SARRE**  
Ce 28 janvier 2026

**Normand Lagrange**  
Directeur général  
Greffier-trésorier



**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :**

En conformité avec le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C 19), le rôle général de perception des impôts fonciers et des taxes foncières du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ainsi que des localités de Valcanton, Villebois et Radisson sera déposé au bureau de la soussignée au siège social du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, au 2, rue des Rapides à Matagami (Québec) J0Y 2A0, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau, soit de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h selon la date suivante et sur rendez-vous ainsi qu'aux bureaux desdites localités :

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	20 février 2026
Localité de Valcanton (secteur Beaucanton et Val-Paradis)	27 février 2026
Localité de Villebois	27 février 2026
Localité de Radisson	27 février 2026

**DONNÉ À MATAGAMI**, ce 23<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

**Aline Bougie**  
Assistante-trésorière

1605



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° LOI-260226 AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CARREFOUR GIRATOIRE ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant les travaux d'aménagement paysager de l'anneau du carrefour giratoire de la Route 117 à l'entrée Est du milieu urbain à Rouyn-Noranda. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 28 janvier 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de l'avis LOI-260226. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 26 février 2026, au plus tard à 15 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA  
Service des acquisitions  
725, avenue Lord  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6  
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 26 février 2026 à 15 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres représentant dix pourcent (10%) du montant total de la soumission avant taxes.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce devis d'appel d'offres doivent s'adresser à M. Olivier Thibodeau, Chef des parcs et équipements. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse : [olivier.thibodeau@rouyn-noranda.ca](mailto:olivier.thibodeau@rouyn-noranda.ca).

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

**Marc Kingsbury**  
Conseiller en acquisition



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-240226 FOURNITURE DE PEINTURE ET MARQUAGE DE CHAUSSEES - 2026**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant la fourniture de peinture et de microbille ainsi que le marquage des chaussées situées sur son territoire lors de la saison printemps/été 2026. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 28 janvier 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de l'avis TPU-240226. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 24 février 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA  
Service des acquisitions  
725, avenue Lord  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6  
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 24 février 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres représentant un montant de dix mille dollars (10 000 \$).

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce devis d'appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse : [francis.chouinard@rouyn-noranda.ca](mailto:francis.chouinard@rouyn-noranda.ca).

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

**Marc Kingsbury**  
Conseiller en acquisition



**LES NOUVELLES SPORTIVES  
PRÉSENTÉES PAR VOS**

**PROCHAINS MATCHS  
À DOMICILE**  
➤ Samedi 31 janvier à 16 h  
contre Gatineau

## JOURNÉE RÉGIONALE FILLACTIVE

# Favoriser l'activité physique chez les adolescentes

Près de 150 adolescentes de la première à la cinquième secondaire ont pris part à l'activité régionale Fillactive, organisée par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT), le vendredi 23 janvier 2026. L'évènement s'est tenu au Camp Dudemaine à Amos. Cette journée visait à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, à développer le plaisir de bouger et à soutenir le développement de la confiance et de l'estime personnelle chez les jeunes filles.

Journaliste | [journaliste@journallecitoyen.com](mailto:journaliste@journallecitoyen.com)

Les élèves provenaient de sept établissements scolaires de la région : l'école Dagenais (Palmarolle), l'école du Royal-Roussillon (Macamic), l'école secondaire Amik-Wiche (Lac-Simon), l'école secondaire d'Amos, l'école secondaire Le Transit (Val-d'Or), l'école secondaire Le Tremplin (Malartic) et la Cité Étudiante Polyno (La Sarre).

Cette journée offrait une programmation d'activités physiques hivernales variées, accessibles et rassembleuses, telles que le ski de fond, la raquette, la glissade ainsi qu'un entraînement de groupe. En plus des activités sportives, un atelier sur l'image corporelle était offert tant aux adolescentes qu'aux responsables scolaires présentes.

Le contenu de la journée s'inscrivait au cœur de la mission de Fillactive, qui vise à offrir des expériences sécuritaires et valorisantes d'activités physiques pour toutes les filles, sans égard à leurs habiletés. Cette activité régionale représente une occasion de rassembler des adolescentes de différents milieux, de leur faire vivre une expérience positive et de contribuer à leur donner envie de demeurer actives par la suite.



Photo gracieuseté : Le Tremplin

# Les Huskies rebondissent avant d'échapper un point à domicile

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont conclu une séquence de trois matchs marquée par des contrastes prononcés, passant d'une lourde défaite à Blainville-Boisbriand à un blanchissage convaincant à Gatineau, avant d'échapper un point précieux en prolongation à domicile face à Sudbury.

Journaliste | [journaliste@journallecitoyen.com](mailto:journaliste@journallecitoyen.com)

Le jeudi 22 janvier, la meute n'a jamais trouvé son rythme contre l'Armada de Blainville-Boisbriand. Dominés dès le début du match, les Huskies ont été limités à trois tirs en première période et ont rapidement tiré de l'arrière. Malgré quelques occasions en avantage numérique, l'Armada a contrôlé le jeu et creusé l'écart au fil des périodes. Une escarmouche en troisième a compliqué la tâche des visiteurs, qui ont concédé deux buts en infériorité numérique. Blainville-Boisbriand a finalement signé une victoire sans équivoque de 5 à 0.

Le lendemain à Gatineau, la réaction a été immédiate. Face aux Olympiques de Gatineau, les Huskies ont offert une prestation structurée et disciplinée. Lars Steiner a ouvert la marque en première période, puis Samuel Rheault a doublé l'avance en avantage numérique au deuxième engagement. Devant le filet, Alexandre Raymond s'est montré intraitable, multipliant les arrêts clés pour préserver l'avance. En fin de rencontre, Thomas Verdon a scellé l'issue dans un filet désert. Les Huskies l'ont emporté 3 à 0, Raymond signant du même coup le premier blanchissage de la saison pour la formation rouyn-norandienne.

Dimanche, à l'Aréna Glencore, les Huskies accueillent les Wolves de Sudbury pour un match interligue disputé. Après une première période équilibrée, la meute a pris les devants grâce à Lars Steiner, puis à un autre but opportun de Samuel Rheault en troisième. Les Wolves ont toutefois refusé d'abdiquer, comblant l'écart en fin de match pour forcer la prolongation. Malgré une dernière occasion en supériorité numérique, les



Photo gracieuseté : Dominic Charette

Huskies n'ont pu en profiter, et Sudbury a finalement eu le dernier mot en prolongation, l'emportant 4 à 3.



**Les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue à une seule adresse!**

**[www.sensat.ca](http://www.sensat.ca)**

- Idées cadeaux

- Produits régionaux

- Souvenirs

- Informations touristiques

À un clic de l'Abitibi-Témiscamingue!

